

AUDITION DES JEUNES SOCIALISTES À LA DIG

La crise couve au PS



La colère noire de Khalifa Sall : "C'est un précédent dangereux"
Idrissa Diallo : "Cette crise montre la faiblesse de notre leader"
Cheikh Sèye, le Secrétaire permanent du Ps, demande au maire de Dalifort de se taire

P.3

AFFAIRE KARIM WADE

Me Boucounta Diallo rejette la grâce



P.2

CHAMBRE CRIMINELLE

Sale temps pour les agresseurs



Illustration

P.7

PAPE ALIOUNE NDIAYE (MILIEU
DE TERRAIN DU SÉNÉGAL)

"Je n'ai jamais été impatient"



P.12

ATTRIBUTION DE LA 4G ET RENOUVELLEMENT DE LA LICENCE DE SONATEL

L'État fait coup double



Abdou Karim Sall (Dg ARTP)

P.5

EVENTUELLE GRÂCE POUR KARIM WADE

Me Boucounta Diallo dit non

La prochaine libération de Karim Wade, ou plutôt les conditions de celle-ci, continuent de soulever des vagues. Hier, en marge de la diffusion d'un documentaire consacré aux événements du 23 juin 2011, Me Boucounta Diallo a dit sa réprobation pour une grâce présidentielle. Selon l'argumentaire de l'avocat, accorder la grâce à l'ex-ministre d'Etat, c'est aller à l'encontre des principes de la politique criminelle qui a jusque-là exclu de la grâce les personnes coupables de délits économiques. Il s'agit du détournement de deniers publics, de l'escroquerie portant sur des deniers publics, de l'enrichissement illicite et des délits douaniers. "Chaque fois qu'il s'est agi d'accorder la grâce, à la veille de la fête de l'Indépendance, vous ne verrez jamais sur la liste l'ins-



cription de personnes ayant commis des délits économiques, parce que notre politique criminelle ne permettait pas à ce que les personnes ayant commis des délits économiques puissent en bénéficier", relève Me Diallo.

Et d'ajouter avec insistance : "C'était hors de question, car il s'agit de questions sensibles touchant les deniers publics." Cependant, il reconnaît que c'est un privilège accordé par notre

Constitution au président de la République. Toutefois, la robe estime que le Chef de l'Etat ne doit pas en abuser et surtout éviter de faire une politique de deux poids deux mesures. "Il faut éviter de pratiquer une grâce sélective qui permet à une catégorie de personnes bénéficiant aujourd'hui d'appuis et de soutiens solides, de pouvoir perturber la marche normale de cette pratique de politique criminelle dans notre pays, depuis l'indépendance", martèle-t-il. Avant d'insister : "Je ne vois pas d'inquiétude à ce que Mademba ou Massamba en bénéficie. Mais si la grâce doit être appliquée, de façon sélective et osée par rapport à une catégorie de personnes capables de bousculer ce que nous avons connu jusqu'ici, donc je dis non. Car, nous ne devons pas sacrifier des principes, au nom de la défense d'individualités ou de personnes dont la réalité politique recommande qu'elle puisse être graciée". ■

COLLISION ENTRE UN BUS ET UN TRAIN

Le bilan d'un accident meurtrier qui s'est produit hier à la Zac Mbaou, non loin de Rufusac, fait état de 2 morts, 7 blessés graves, et 9 personnes retrouvées avec des blessures légères, informe une source proche des sapeurs-pompiers. Le chauffeur du minibus Tata de la ligne 72, qui évitait la circulation, s'est retrouvé coincé sur les rails. Le Petit train bleu (Ptb), qui n'a pu s'arrêter à temps, a violemment heurté le véhicule. Le chauffeur a pris la fuite.

ACCIDENT



El hadji Ousmane Seck dit Ndiaba, membre du Conseil économique social et environnemental (Cese), et son chauffeur ont perdu la vie, dans la matinée d'hier, des suites d'un accident de la route aux

alentours de Kaffrine. Le véhicule du responsable de l'Alliance pour la République (Apr) à Koungheul s'est renversé, alors qu'il se rendait à Dakar. Ses fils Khadim Seck et Lahat Seck, qui l'accompagnaient, s'en sont tirés avec quelques blessures. Les corps ont été acheminés à l'hôpital de Kaffrine.

URGENCE HOSPITALIERE

Hier, lors des plaidoiries dans la seconde affaire inscrite au rôle de la troisième session de la Chambre criminelle de Dakar, la question de la prise en charge au niveau des urgences a été fortement agitée. Les avocats de la défense ont lancé un cri du cœur pour déplorer l'attitude du personnel de santé qui souvent fait valser, d'hôpital en hôpital, les patients qui ont besoin de soins d'urgence. A cet effet, les robes noires ont demandé au parquet de poursuivre les fautifs pour non-assistance à personne en danger. Car, selon leurs argumentaires, plusieurs personnes décèdent par négligence, alors qu'elles auraient pu être sauvées si elles avaient été admises au lieu d'être rejetées. Et c'est le cas de la victime de l'affaire qu'ils ont plaidée hier. Car, agressée à 2 heures du matin, la victime n'a été admise à l'hôpital Principal qu'à 6 heures. Malheureusement, elle a perdu la vie 10 minutes plus tard,

car elle s'est vidée de son sang entre le poste de santé de Colobane et l'hôpital Général Grand-Yoff. Deux structures de santé qui l'ont rejetée.

LICENCE 4G

Dans deux mois, l'opérateur de téléphonie mobile Orange va commercialiser la 4G. L'Etat du Sénégal et la Sonatel sont finalement tombés d'accord sur l'exploitation de cette licence. Le Rassemblement des entreprises du secteur des TIC (RESTIC) s'est réjoui de ce dénouement heureux. Dans un communiqué, l'organisation fait remarquer que la 4G consacre l'entrée de plain-pied dans l'ère des réseaux LTE (Long term evolution) ou réseaux de dernière génération. "Pour les consommateurs et usagers, ce sera des débits de téléchargement rapides et soutenus pour le contenu multimédia et, pour les professionnels, ce sera des myriades d'applications aux profits du public ; des usagers et entreprises", se félicite le RESTIC. Toutefois, il invite l'Etat "à plus de flexibilité dans l'usage des fréquences, afin de permettre aux autres opérateurs de disposer rapidement de leurs licences 4G, notamment Tigo et Expresso, en vue de garantir une concurrence et une fluidité dans le secteur".

SGBS

En 2012, 2013 et 2014, la Société générale de banques du Sénégal (SGBS) a traversé une situation difficile. Pendant ces trois années, elle a présenté des résultats négatifs. Cependant, il semble que la banque est en train de se relever petit à petit. Après un résultat négatif de 36,4 milliards en 2014, la SGBS, jadis première banque au Sénégal, a affiché en 2015 un résultat net positif de 4 milliards de F Cfa. L'Assemblée générale des actionnaires de la banque, qui s'est réunie le lundi dernier, a approuvé ces résultats, renseigne un communiqué. En plus de ce résultat net positif, la SGBS a réalisé, durant l'année écoulée, un produit net bancaire en hausse de 6,5%. De même, son coût net du risque a connu une baisse de 75%.

BAC 2016

70% environ. C'est le taux d'échec au Baccalauréat au Sénégal, l'année dernière. Le centre de leadership citoyen Social change factory trouve "inadmissible" ce chiffre. Pour renverser la tendance, il a lancé, depuis le 17 juin dernier, l'édition 2016 de son programme "Objectif Bac". Jusqu'au 26 juin prochain, 2 534 candidats de 6 lycées publics dans les régions de Louga, Kédougou, Ziguinchor, Sédhiou et Kolda vont ainsi bénéficier d'un renforcement de niveau par des étudiants émérites bénévoles. "Leur mission est d'apporter un soutien académique et moral intense aux candidats en détresse à l'approche du Bac", indique Sobel Aziz Ngom, le Directeur exécutif de ladite structure, dans un communiqué. A travers "Objectif Bac" lancé en 2009, le centre de leadership citoyen déploie au moins 80 étudiants dans les lycées connaissant de forts taux d'échec au Bac à travers le pays, pour des cours de renforcement.

SERIGNE MODOU KARA



La médiation de Serigne Bass Abdoul Khadre et Serigne Abdoul Aziz Sy Al Amine dans la crise scolaire fait des émules au sein de la classe maraboutique. Et c'est le président du Mouvement "Bamba Fepp" qui est sorti de sa réserve pour inciter les enseignants à faire œuvre de "dévotion" envers l'école et les écoliers. "Vous les enseignants, je vous témoigne de mon soutien. Moi le Général de Bamba, de façon interne et externe car, c'est vous le citoyen "numéro un", lit-on dans un communiqué parvenu à Enquête. Le marabout de poursuivre à l'endroit des enseignants : "Assistez les enfants dans leur réussite comme s'il s'agissait d'un acte de dévotion envers le Seigneur. "Je vous prie au nom du Très-Saint de préserver l'école de la perte, pour que réussissent les jeunes." Au-delà des conseils, Serigne Modou se dit décidé à "soutenir le corps enseignant jusqu'à la victoire, sans autre forme protocolaire".

GENS DE MER

"Réflexions sur la problématique de la massification de l'emploi maritime au Sénégal". C'est sous ce thème que le Sénégal célébrera la journée internationale des Gens de mer, prévue ce samedi 25 juin. D'après un communiqué de l'Agence nationale des affaires maritimes (ANAM), le nombre d'inscrits en mer est estimé à 50 000 au Sénégal en 2015. Cependant, durant cette année, l'ANAM a constaté que seuls 5050 marins sénégalais ont embarqué à bord des navires sénégalais et environ 700 marins sénégalais ont embarqué à l'étranger, à bord de navires battant pavillons étrangers". Ces chiffres ne prennent pas en compte le nombre de jeunes qui s'activent dans la pêche artisa-

nale. "Il se pose alors un réel problème pour tous ces nombreux inscrits maritimes qui se retrouvent sans emploi ou embarcation formelle", déplore l'ANAM. A travers la célébration, elle veut "identifier et promouvoir toutes les nouvelles opportunités qui s'offrent au secteur de la Pêche et de l'Economie maritime, notamment dans le cadre de la diversification des nouvelles filières identifiées comme porteuses de croissance".

KHALIFA SALL

Le maire de la ville de Dakar, Khalifa Sall, est élu hier citoyen d'honneur de la ville de Montréal. Un geste fortement salué par l'édile socialiste qui a déclaré dans un document transmis à Enquête : "Je ne pourrais pas exprimer en mots toute la joie que je ressens, en recevant cette haute distinction faisant de moi un citoyen d'honneur de la ville de Montréal des mains de M. Denis Coderre". Il a aussi remercié son homologue maire ainsi que tous les élus de Montréal et les représentants de la communauté sénégalaise présents à la cérémonie qui s'est déroulée au Canada.

PÈRE MOÏSE NDIONE

Un autre Sénégalais qui a eu une distinction à l'étranger, c'est bien le Père Moïse Ndione. Il a été élu Père modérateur par les 250 délégués des 78 Foyers de Charité du monde, réunis le 18 juin 2016 à Châteauneuf-de-Galaure (France). Selon le site de l'église, son élection a été officialisée dans l'après-midi de ce lundi 20 juin 2016, après sa validation par le Conseil pontifical des laïcs à Rome. Agé de 57 ans, le Père Moïse Ndione a été élu avec 159 voix, au troisième tour de scrutin, par la majorité absolue. Il est élu pour un mandat de quatre ans, renouvelable deux fois. Père Moïse succède au Père Bernard Michon, qui a assumé cette charge de 2000 à 2016.

ENQUÊTE

Publications - Société éditrice
Boulevard de l'Est-Point E
Immeuble Samba Laobé Thiam Dakar
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur Général : **Mahmoudou Wane**
Directeur de publication : **Ibrahima Khail Wade**
Rédacteur en chef : **Gaston Coly**
Secrétaire de la Rédaction : **Assane Mbaye**
Grands Reporters : **Babacar Willane & Mahmoudou Wane**
Chef de Desk Société : **Fatou Sy**
Chef de Desk Sports : **Adama Coly**
Chef de Desk Éco-Social : **Aliou Ngamby Ndiaye**
Chef de Desk Culture : **Bigué Bob**

Rédaction : Mamadou Diallo, Louis Georges Diatta, Viviane Diatta, Mame Talla Diaw, Aida Diène, Ousmane Laye Diop, Aminata Faye, Cheikh Thiam, Habibatu Traoré
Correcteur : Boubacar Ndiaye

Directeur artistique : **Fodé Baldé**
Maquette : **Penda Aly Ngom Sène, Bollé Cissé**

Service commercial : **maimounaenquete@gmail.com**
Tél. : 33 825 07 31 - 778341190
Impression : **AFRICOME**

BFEM 2016 : PRÉPARATION

Des professeurs expérimentés vous dispensent des cours de intensifs de remise à niveau à domicile pour la préparation du BFEM

➤ 3ième : Préparation Maths – Français – Anglais – PC – SVT – Histo-Géo – Espagnol – Allemand, etc....

Conseils pratiques ; traitement de sujets d'examens corrigés etc....

CONTACT : 78 325 44 38
E-mail : soseducdakar@yahoo.fr

KHALIFA SALL EN COLÈRE CONTRE LES AUDITIONS DES JEUNES SOCIALISTES

“Qu’on m’appelle et qu’on laisse ces jeunes tranquilles”

Khalifa Ababacar Sall est en colère. Et il le fait savoir. Sur les ondes de la radio privée Rfm, il a dit sa désapprobation quant à la convocation par la Division des investigations criminelles (Dic) de jeunes socialistes se réclamant de lui. Le maire socialiste de Dakar se dit prêt à répondre à n’importe quelle convocation de la justice.



MAME TALLA DIAW

“Une réaction désapprobation”, c’est ce que le maire de Dakar a confié à la Rfm qui l’a joint du Québec pour avoir sa réaction face aux convocations de jeunes responsables socialistes par la division des investigations criminelles (Dic), suite aux incidents de mars dernier à la maison Léopold Sédar Senghor du Ps. «Que des contentieux politiques se terminent à la police judiciaire, c’est très grave. C’est un précédent dangereux. Ce qui me gêne dans cette affaire, c’est qu’on est en train d’intimider. Je ne sais d’ailleurs dans quel but et pour quelle raison. Peut-être, c’est la prochaine réunion du bureau politique qui explique cela. En tout état de cause, c’est une démarche qui ne saurait prospérer. Elle n’est pas dissuasive et c’est une mauvaise solution», a laissé entendre le secrétaire à la vie politique du Ps.

En conflit ouvert avec le camp d’Ousmane Tanor Dieng, secrétaire général du Ps, Khalifa Sall semble en avoir assez. C’est en tout cas, la première fois qu’il fustige ouvertement la manière dont son parti est géré. «Le problème du parti, c’est un problème de cohésion et de

gouvernance. Je pense qu’on peut le régler en notre sein. Mais vouloir intimider les gens, leur faire pression, ça c’est futile», dit-il. Avant de défier : «Si on veut discuter de ce problème ou chercher un responsable, on n’a qu’à m’appeler. Je suis prêt à répondre devant la police et la justice. Ces jeunes qui sont traqués se réclament tous de moi ou sont proches de moi. Mais qu’on m’appelle ! Si on me convoque, je viens. Parce que les vrais responsables, c’est nous.» Khalifa Sall rappelle : «Ces jeunes étaient venus défendre une cause, ils se réclament de moi. Et je suis prêt à répondre. Qu’on m’appelle et qu’on les laisse tranquilles. Le problème est fondamentalement politique, donc, il faut le régler politiquement».

Entendus dans le cadre de l’enquête sur les incidents de mars dernier à la maison du Ps, plusieurs proches de Khalifa Sall dont son propre fils défilent à la Dic, depuis quelques jours. EnQuête révélait hier que Tanor Dieng et ses proches avaient déjà été entendus dans cette affaire. Toujours est-il que la direction du Ps a reporté la réunion de son bureau politique de la semaine. Pour beaucoup, cette réunion devait être celle de tous les dangers. ■

SACCAGE DE LA MAISON DU PS

Idrissa Diallo dénonce la “faiblesse” d’OTD...

Après le saccage de la maison du Parti socialiste, l’heure est aux auditions afin de déterminer les coupables. Cependant, le défilé de certains socialistes à la Division des investigations criminelles ne rencontre pas l’assentiment de tout le monde. Au nombre desquels se trouve le maire de Dalifort Idrissa Diallo. Il a fait hier une sortie au vitriol contre Ousmane Tanor Dieng, avant d’être repris de volée par Cheikh Sèye, le secrétaire permanent du Ps.



Apparemment, Idrissa Diallo en a gros sur le cœur. “Au lieu de régler cela en interne, on fait appel à la justice pour régler des comptes à ses enfants. Il n’a qu’à comprendre que le parti lui échappe. Il doit comprendre que l’heure de tirer sa révérence a sonné. Il est dans l’incapacité de régler les problèmes internes au parti”, a-t-il martelé.

Deux jeunes socialistes auditionnés, hier à la BAG

D’ailleurs hier, deux jeunes socialistes ont été auditionnés à la Brigade des affaires générales (BAG), un démembrement de la Division des investigations criminelles (DIC), sur la liste de 46 personnes devant être entendues, dans cette affaire. Il s’agit d’Abdou Mbaye, le secrétaire général de la coordination de Dakar-Plateau, et de Pape Faye, du Mouvement des pionniers du Sénégal. Ce défilé devant les autorités policières de membres du Ps horrible Bassirou Faye, secrétaire général adjoint du Mouvement des Elèves et Etudiants socialistes (MEES).

Joint par EnQuête, il s’étonne que “jusqu’à présent, tous ceux



Ousmane Tanor Dieng

qui ont été convoqués soient des responsables de coordination et de section”, alors qu’au début de cette affaire, “on parlait de nervis”. A son avis, “ces jeunes croient au Ps et veulent que le parti revienne au pouvoir”. De ce fait, il dénonce “un harcèlement contre la jeunesse socialiste de Dakar”. Bassirou Faye de dire : “L’histoire retiendra que la direction du parti a traîné ses jeunes devant la justice.”

Cheikh Sèye recadre le maire de Dalifort

Plus tard, la sortie publique du maire de Dalifort a fait réagir le Secrétaire permanent du Parti socialiste. Selon Cheikh Sèye, Idrissa Diallo méconnaît les événements qui se sont déroulés à la maison du parti, le 5 mars dernier. D’ailleurs, il est d’avis qu’Idrissa Diallo cherche à solder un problème personnel avec Ousmane Tanor Dieng. “Idy, vous pouvez ne plus aimer Tanor, comme en attestent toutes vos sorties personnalisées dans la presse, mais ayez au

moins du respect pour les camarades qui auraient pu laisser leur vie dans ce raid, préparé par des camarades et mené par des individus armés qui n’avaient rien à faire à la Maison du Parti, ce jour-là”, a répondu le socialiste dans un communiqué parvenu à EnQuête.

Toujours dans la missive, Cheikh Sèye ajoute : “Peut-être que vous n’attendez plus rien de Tanor qui vous a bien accueilli dans le parti et qui vous a bien accompagné, mais rendez au moins au Parti qui vous a tout donné, en peu de temps, ce qui lui revient de droit, en cessant de semer les germes de la division.” En effet, le secrétaire permanent du Ps déclare que les arguments brandis par Idrissa Diallo ne répondent qu’à ses préoccupations personnelles et non à un quelconque patriotisme de parti. “Un parti dont vous avez cessé de servir les intérêts, depuis que vous êtes animateur d’un mouvement de soutien, une posture incompatible avec votre statut de secrétaire général de coordination, membre du Bureau politique, conclut-il. ■

HABIBATOU TRAORÉ

Les jours passent et le fossé qui sépare les pro-Tanor et les pro-Khalifa s’élargit au sein du Ps. Actuellement, les auditions à la police consécutives au saccage de la maison du parti cristallisent les tensions. Après Barthélémy Dias, maire de Mermoz-Sacré-Cœur, qui a demandé au secrétaire général du Ps de retirer sa plainte, l’édile de Dalifort s’est insurgé hier contre la “faiblesse” de Ousmane Tanor

Dieng, sur les ondes de la Rfm. Il estime que cette crise aurait dû être gérée en interne. Selon le maire de Dalifort, il ne faut pas aller chercher très loin : cette situation que traverse le parti est due à un problème de leadership et de management.

“Une crise se manage, mais ne se règle pas par la police ou la justice, surtout quand il s’agit d’un parti politique. Cela montre encore une fois la faiblesse de notre leader principal qui est en crise de légitimité”, a fulminé le socialiste.

ACCÈS UNIVERSEL EN 2025

Les chiffres et programmes de l'électricité

Permettre à toute la population sénégalaise d'accéder à l'électricité, d'ici 2025. Telle est l'ambition du gouvernement, avec un objectif intermédiaire de 60% en 2017. Le régime actuel a décliné ses ambitions, hier au sortir d'un conseil interministériel sur la question, tout en rappelant les efforts consentis, depuis 2012.



Photo d'illustration

■ BABACAR WILLANE

Le gouvernement a organisé hier un conseil interministériel sur l'électrification rurale, "dans un contexte marqué par d'importantes découvertes de pétrole et de gaz au Sénégal". À la sortie de la rencontre, le ministre porte-parole du gouvernement a fait le point sur la situation actuelle, tout en livrant les objectifs à moyen et long terme. Si l'on en croit Seydou Guèye, le Sénégal a pour ambition de garantir l'accès universel à l'électricité en 2025. Une volonté du chef de l'Etat plus ambitieuse que celle du système des Nations unies qui a fixé cet objectif à 2030. Dans cette optique, le pays s'est fixé un horizon intermédiaire qui consiste à arriver à un taux de couverture de 60% en 2017, "largement à la portée" du pays, contre 31% actuellement.

Pour y arriver, le Sénégal compte sur 3 piliers : les contrats de concession avec les opérateurs privés, des projets d'électrifica-

tion rurale à partir d'initiatives locales et surtout le programme national d'urgence d'électrification rurale prévu d'ici 2017. S'agissant de ce programme, le ministre révèle que 110 milliards ont été déjà mobilisés pour son financement. Ce qui représente les 54% de l'enveloppe nécessaire. Et pour le reste, le gouvernement trouvera les voies et moyens de décrocher un financement.

Cependant, l'atteinte des objectifs ne dépend pas uniquement de l'argent. Il y a également un certain nombre de mesures techniques et organisationnelles à prendre. D'après Seydou Guèye, le Sénégal n'a plus un problème de production d'électricité. Le déficit auquel il est confronté est plutôt relatif au transport. Ainsi, parmi les recommandations du Premier ministre, il y a, en plus du plan de production de la Senelec, une stratégie et une mise en place d'un plan de transport, "en cohérence avec

le système d'exploitation du gaz". La stratégie de distribution sera donc mise en corrélation avec le potentiel énergétique, pour plus de compétitivité.

Harmonisation tarifaire

Troisième point parmi les recommandations : travailler à la finalisation des contrats de concession qui sont au nombre de 10. Dans ce sillage, le PM veut le renforcement des investissements dans le secteur afin de susciter davantage les offres spontanées pour l'atteinte des objectifs. Autre recommandation, l'harmonisation du différentiel tarifaire, afin qu'il n'y ait plus de disparités entre les tarifs du système de concessions et celui de l'électricité. Un état de fait qui, selon le ministre, est un facteur réhibitoire qui n'encourage pas les citoyens à aller s'abonner. L'Etat veut trouver un modèle qui permette d'arriver à une harmonie des tarifs. De même, le gouvernement préconise un mécanisme harmonisé de paiement des factures. Les autorités veulent que les factures de tous les opérateurs soient payées, tous les deux mois, comme c'est le cas avec la Senelec.

En termes d'efforts consentis et de chemin parcouru, le pays est passé, de façon globale, de 24% de couverture en 2012 à 31% actuellement. 1 648 villages ont été électrifiés en 2012, contre 2 840 en 2015. Ce qui fait un plus de 1 192 villages, soit 72% de progression. Les ménages électrifiés qui étaient de 170 000 (24%) sont passés à 216 000 (31,5%). Le Sénégal dispose d'un programme de mixte énergétique qui s'appuie sur de l'énergie fossile et celle renouvelable. Il a pour objectif de fournir l'électricité à tous avec des coûts réduits. ■

SUKUK ETAT DU SENEGAL 6% 2016-2026

Un placement alternatif, fiable et profitable

Marge de Profit
6%
l'an sur 10 ans

Souscription : Du 20 juin au 19 Juillet 2016 *Exonéré de tout impôt pour les résidents au Sénégal.

Montant total de l'opération : 150 milliards FCFA	Nombre de parts : 15 millions	Valeur nominale unitaire : 10 000 FCFA	Prix d'émission : 10 000 FCFA
--	----------------------------------	---	---

Éditeur : **Artisan Principal** : **CCF BOISSIERE** : **INTERAS-ORIS** : **Co-Eds de la** : **Société de gestion** : **Dépôt**

AFRICABOURSE - BILFI FINANCE & SECURITIES - SCHIBENI - COOP BOURSE - SIB - AFRICAFI DE BOURSE - ATLANTIQUE FINANCES - BIC BOURSE - ENI FINANCES - BGA CAPITAL SECURITIES - CITICORP SECURITIES WEST AFRICA - EDC INVESTMENT CORPORATION - FUSION & CO - FISA FINANCES - PRODEX CAPITAL MANAGEMENT - SOGEBOURSE - SOI MALI - SOI NICER - OGF BOURSE - EVEREST FINANCE - IMPARIS SECURITIES - SOI TOGO

Cette opération a été autorisée par le Conseil Régional de l'épargne Publique et des Marchés Financiers (CREMIF) sous le visa n° FCIC/2016/01

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU SÉNÉGAL Atos Sénégal veut participer à la création d'emplois

Atos s'implante désormais au Sénégal. Cette société de services intervient dans l'industrie, la santé, l'éducation, les services financiers et tout ce qui est e-gouvernement. Atos veut participer à la création d'emplois au Sénégal.

Atos veut faire de Dakar un hub informatique. Implanté au Sénégal, depuis 18 mois, ce centre numérique de services a décidé de renforcer l'offre de formation chez les jeunes. Selon le Directeur du centre numérique de services Atos Sénégal, Mamadou Ndoye, l'objectif de recruter 200 jeunes en 2015 a été atteint. "En 2015, on voulait arriver à recruter 200 collaborateurs, mais nous l'avons dépassé et l'objectif sur 2016 est de recruter un nombre de 400", dit-il. L'ambition, d'ici 2018, est d'avoir 1 000 collaborateurs et 2 000 en 2020. En ce moment, la société Atos Sénégal compte plus de 250 collaborateurs. La stratégie adoptée à Atos Sénégal est de nouer des partenariats avec les écoles de formation, les universités et créer des écoles d'ingénieurs. Cela afin d'accompagner les jeunes dans leur formation, inciter les élèves à opter pour les séries scientifiques, afin de créer des emplois dans le pays.

Par ailleurs, le Directeur des ressources humaines, Mansour Guèye, avoue qu'ils exportent de la matière grise. "Nous faisons partie de cette économie mondialisée, car un Sénégalais qui quitte son pays pour aller travailler en France est payé par rapport aux coûts de vie européens", souligne M. Guèye. Et c'est vice-versa. D'après Mamadou Ndoye, le choix du Sénégal n'est pas fortuit, car la Côte d'Ivoire était aussi visée. Mais l'avantage pour le Sénégal, dit-il, est que le pays présente une stabilité politique, des ressources humaines de qualité et d'infrastructures performantes en télécommunication, entre autres. ■

AIDA DIENE

LICENCE 4G, RENOUELEMENT DE SA CONCESSION

La Sonatel casque 100 milliards de F Cfa

C'est désormais officiel. La Sonatel a obtenu la licence 4G et le renouvellement de sa concession pour une durée de 17 ans, le tout à 100 milliards de F Cfa. L'information a été confirmée hier par le Directeur général de l'Autorité de régulation des télécommunications et des postes (ARTP). En conférence de presse, Abdou Karim Sall précise que la 4G a été vendue à 32 milliards et le renouvellement de la concession a été fait pour 68 milliards de F Cfa.



Abdou Karim Sall

■ ALIOU NGAMBY NDIAYE

Enfin le dénouement ! La Société nationale de téléphonie (Sonatel) s'est vu attribuer la licence de téléphonie de 4ème génération (4G). Ceci vient mettre fin à un bras de fer de plusieurs mois. En effet, l'Autorité de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) avait même menacé d'exclure de la procédure d'attribution de la licence 4G Orange, Tigo et Expresso qui avaient refusé de répondre à l'appel d'offres lancé par l'ARTP. Cette dernière accusait ces trois opérateurs d'avoir

scellé une "entente illicite" pour ne pas y répondre, car jugeant très élevé le prix de réserve de la 4G qui a été

fixé par l'ARTP à 30 milliards de F Cfa, pour une durée de 20 ans.

Avec cette attribution, le constat est qu'un vent de décrispation souffle entre l'ARTP et les opérateurs de téléphonie. L'Autorité de régulation cède la licence de la 4G à Sonatel (Orange) pour un montant de 32 milliards de F Cfa. Hier lors d'une conférence de presse, le Directeur général de l'ARTP, Abdou Karim Sall, en a fait l'annonce. Conséquence : dans deux mois, le Sénégal aura la 4G. Selon le DG de l'ARTP c'est le délai fixé à l'opérateur de téléphonie Orange pour commencer la commercialisation de cette nouvelle licence 4G.

Cependant, quelques réaménagements ont été apportés par rapport à l'appel d'offres initial. Dans le premier appel d'offres boycotté par les trois opérateurs (Orange, Tigo et Expresso), la durée de la licence était fixée à 20 ans. Dans la nouvelle éva-

luation, la Sonatel va exploiter la licence 4G sur une durée de 17 ans. En plus de la réduction de la durée qui passe de 20 ans à 17 ans, l'ARTP a aussi réduit les quantités de fréquences octroyées dans la 4G. Avec 32 milliards de F Cfa, la Sonatel va obtenir 20 mégas dont 10 mégas dans la bande 800 et 10 autres dans la bande 1800.

Une pierre deux coups

Par ailleurs, le renouvellement de la concession, qui a été agité il y a quelques semaines, est officiel. En plus de la 4G, la Sonatel va renouveler sa concession qui arrive à terme en 2017, pour une somme globale de 68 milliards de F Cfa. En tout, Orange a dégagé une enveloppe de 100 milliards de F Cfa pour obtenir et la licence 4G et le renouvellement de sa concession. Même si cette concession est renouvelée pour les 17 prochaines années, la Sonatel doit faire face à certaines obligations qui lui ont été imposées par l'Etat du Sénégal. En 3 ans, l'ARTP recommande à la Société nationale de téléphonie de couvrir 90% de la population.

Abdou Karim Sall rappelle aussi que, dans le cadre de cette nouvelle concession, Sonatel "doit couvrir, d'ici 5 ans, l'ensemble des zones frontalières habitées du Sénégal dont le nombre d'habitants est supérieur ou égal à 200". Ceci, dit-il, pour "être en phase

Vente aux enchères

L'Etat du Sénégal a apporté quelques réaménagements dans la vente de la licence 4G. Dans son premier appel d'offres, l'Autorité de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) avait fixé le prix de la réserve à 30 milliards de F Cfa. Cependant, l'acquéreur de cette licence avait droit à 20 mégas sur les trois bandes : 700, 800 et 1 800. Maintenant, l'ARTP a retiré la bande fréquence 700 dans la nouvelle offre. D'après le Directeur de l'ARTP, Abdou Karim Sall, cette fréquence "est une bande en or". Ainsi, le Sénégal a décidé de la garder soigneusement pour le vendre aux enchères, d'ici quelques années. ■

A. NG. NDIAYE

INDUSTRIES EXTRACTIVES

Les chantiers de la transparence

La coalition Publiez ce que vous payez (PCQVP) poursuit sa lutte pour une plus grande transparence dans les industries extractives. La structure a en ligne de mire les Codes minier et pétrolier, l'obtention de la conformité à la norme ITIE.

■ OUSMANE LAYE DIOP

En droite ligne de l'adoption du projet du Code minier, la coalition PCQVP veut porter le combat de la transparence dans les industries extractives. Cet agrégat d'organisations civiles exige des compagnies minières la publication de ce qu'elles paient aux Etats et, à ces derniers, de publier ce qu'ils reçoivent des dites sociétés. Mais dans l'immédiat, c'est le processus en cours du Code minier qui intéresse. "Nous allons veiller à ce qu'il soit adopté, avec les meilleures conditions pour le Sénégal, et pour les communautés vivant dans les zones d'exploitation", a déclaré le président de la coalition PCQVP, Ibrahima Sory Diallo, hier, lors d'une rencontre de restitution. L'avant-projet du nouveau Code est déjà dans le circuit et 23 points sur les 26 propo-

sés par cette structure ont été retenus, fait savoir son président. "Le Sénégal a déjà son Code de transparence. Il n'y a aucune raison pour que les contrats ne soient pas publiés", a-t-il poursuivi.

La coalition qui garde le mauvais souvenir des 400 milliards de FCfa perdus par le Sénégal, entre 2009 et 2013 à cause d'exonérations fiscales, souhaite que tous les manquements soient répertoriés, afin d'éviter les mêmes erreurs. La promesse nouvelle de ressources minérales (pétrole, gaz) aidant, les dispositions sont aussi prises pour parer à toute éventualité. "Avec les gisements de pétrole et du gaz, le Sénégal est dans les dispositions de revoir un dispositif normatif dépassé. Quand il a été élaboré, ces deux ressources n'avaient pas été découvertes de manière concrète au Sénégal", souligne le chargé de programme industries

extractives de l'Ong Oxfam, Demba Seydi.

Malgré la pression notable de la coalition, publier ce qu'on paie dans le domaine minier est loin d'être une évidence. "La compagnie qui exploite l'or au Sénégal fait sa publication en anglais, alors que nous sommes dans un pays francophone. La transparence voudrait qu'on rende accessible toutes les informations sensibles. Le Sénégal a adopté son Code de transparence. Que tous les contrats soient publiés ! Tant que ça se passe dans l'opacité, ça peut entraîner des problèmes qui peuvent nuire à l'intérêt national", estime le président de PCQVP.

Eviter la malédiction des ressources naturelles

Les efforts du Sénégal dans la lutte contre l'opacité dans ce domaine ont été couronnés par sa

participation à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE). Alors qu'un ancien ministre des Mines l'avait qualifiée "de grosse farce" en 2008, le Sénégal est sur le point d'être un pays conforme, après son adhésion en octobre 2013. A condition que son deuxième rapport, attendu en octobre prochain, soit évalué positivement, un an après le premier. Mais, avertit le président de la coalition Ibrahima Sory Diallo : "On risque d'être pays non-conforme, si on ne présente pas à temps." Moins d'une semaine après la sortie du président du comité national de l'ITIE, Ismaïla Madior Fall, appelant l'implication de tous pour l'obtention de la conformité, les participants ont émis des réserves sur la posture de "l'après-conformité". A l'image de la Côte d'Ivoire qui, malgré ce statut, ne dispose toujours pas d'informations sensibles sur la teneur des contrats signés.

Le président de la Coalition tempère toutefois en parlant d'initiatives idoines pour apporter des palliatifs qui vont "aider l'Etat à prendre les meilleures décisions dans l'exploitation afin d'éviter ce qu'on appelle la malédiction des ressources naturelles". ■

Comprendre la 4G

En télécommunications, la 4G est la quatrième génération des standards pour la téléphonie mobile. Succédant à la 2G et la 3G, elle permet le "très haut débit mobile", c'est-à-dire des transmissions de données à des débits théoriques supérieurs à 100 Mbit/s, voire supérieurs à 1 Gbit/s (débit minimum défini par l'UIT pour les spécifications IMT-Advanced (en)). En pratique, les débits sont de l'ordre de quelques dizaines de Mbit/s selon le nombre d'utilisateurs, puisque la bande passante est partagée entre les terminaux actifs des utilisateurs présents dans une même cellule radio. Une des particularités de la 4G est d'avoir un "cœur de réseau" basé sur IP et de ne plus offrir de mode commuté (établissement d'un circuit pour transmettre un appel "voix"), ce qui signifie que les communications téléphoniques utilisent la voix sur IP (en mode paquet). ■

avec le programme d'urgence de modernisation des zones frontalières (PUMA)". Tous les axes routiers : de la RN1 à la RN7 ainsi que les deux autoroutes Dakar-Diamniadio-AIBD-Mbour et Thiès-Touba doivent être "couverts totalement" par le réseau Orange, dans un an et demi, précise Abdou Karim Sall. ■

KOLDA - RÉSULTATS BAC TECHNIQUES, SESSION 2016

7 candidats sur 85 admis d'office

Le Baccalauréat technique livre ses premiers résultats. A Kolda, ils étaient au nombre de 85 candidats. Sept (7) ont été déclarés admis d'office, hier mardi 21 juin.

"On vient de livrer les résultats du premier tour. Le jury 81 comptait 86 candidats dont un absent. On a eu sept (7) admis d'office avec deux mentions A bien. 30 sont admissibles pour les épreuves du second tour. Donc, le taux de réussite est de 43,52%", a expliqué hier Aldiouma Diallo, président dudit Jury, par ailleurs, inspecteur de l'Académie de Thiès.

D'après lui, au vu des tendances nationales, on peut dire sans risque de se tromper que ce sont des résultats acceptables. Parce que les années précédentes, la moyenne nationale était de 50%. "Le Lycée technique de Kolda est une nouvelle création et toutes les conditions ne sont pas réunies. Vous voyez les bâtiments qui sont inachevés pour ne citer que cela. Donc, avoir 43,52% est bien appréciable positivement, même si on continue de demander aux candidats de multiplier les efforts", a-t-il dit. A la question de savoir comment étaient les épreuves, le président du Jury a répondu : "Les épreuves ont été jugées abordables par l'administration et les candidats." ■

EMMANUEL BOUBA YANGA (KOLDA)

SESSION UNIQUE À LA FACULTE DE DROIT DE L'UCAD

Les étudiants menacent de bloquer l'université

L'accalmie notée à la Faculté des sciences juridiques et politiques (FSJP) de l'Ucad n'aura duré que le temps d'une rose. Les étudiants, qui ont organisé hier une journée morte, comptent reprendre la bataille pour protester contre la session unique en vue à la FSJP.

■ ABDOURAHIM BARRY (STAGIAIRE)

La crise qui secoue la Faculté des sciences juridiques et politiques (FSJP) est loin de connaître son épilogue. En réponse à la décision des autorités de ladite faculté d'organiser une session unique, le collectif des amicales d'étudiants de l'Ucad a observé une journée morte sur l'ensemble du campus pédagogique. Face à la presse hier, les étudiants ont manifesté leur opposition à cette mesure. Estimant que la session unique viole les principes du système Licence, Master, Doctorat (LMD), ils se veulent catégoriques : « Nous n'accepterons plus une session unique à l'Université », a déclaré le président de l'Amicale des étudiants de la FSJP, Mansour Ndiaye. Il promet que cette première action est un avertissement pour alerter l'opinion. « Nous demandons aux professeurs de revenir à de meilleurs sentiments, car on n'exclut pas de faire arrêter toute activité pédagogique à l'Ucad », prévient le syndicaliste.

Ayant encore en souvenir la session unique organisée en 2014 dans toute l'Ucad, les apprenants ne comptent plus revivre la même situation. Cette expérience, suite aux perturbations qui avaient



conduit à la mort de l'étudiant Bassirou Faye, a laissé de mauvais souvenirs chez la majorité des étudiants. Ces derniers ne cessent de répéter qu'elle fut une expérience désastreuse. « Elle a entraîné des milliers de cartouchards », disent-ils. Fort du soutien des amicales des autres facultés, Mansour Ndiaye dénonce ce qu'il qualifie de décision arbitraire de l'administration et de « professeurs égoïstes ». Il soutient que la décision concernant la tenue d'une session unique a été prise de manière illégale, car l'assemblée qui a délibéré a été irrégulièrement constituée. « Le quorum n'était pas atteint. Mais aussi, il n'y avait pas eu de vote encore moins

de consensus », affirme-t-il.

Le retard sur le calendrier de la faculté, à cause de la grève des étudiants, avancé comme motif par le doyen pour justifier la session unique, n'est pas valable, selon les étudiants. Depuis l'application du système LMD dans l'enseignement supérieur, on parle de crédit (unité d'enseignement), ce qui donne la possibilité de capitaliser les unités d'enseignement, en fonction des évaluations par semestre. « Dans les pays qui ont appliqué le système LMD en premier, ils organisent leurs cours et évaluations en terme de session (été, hiver et automne). Ceci, c'est juste pour préciser que l'essentiel, c'est de respecter le quantum horaire, c'est-

à-dire les 12 semaines par semestre », explique M. Ndiaye.

Les professeurs au banc des accusés

Une fois n'est pas coutume, les étudiants pointent aussi un doigt accusateur sur leurs professeurs. Ils imputent la responsabilité des problèmes dans lesquels se trouve la FSJP, depuis quelques années, aux enseignants. « Aujourd'hui, c'est l'heure de dénoncer les abus de nos professeurs. A la faculté de Droit, le Master 2 dure au minimum 2 ans. C'est dû certes à la massification des effectifs, mais surtout à l'indisponibilité de certains professeurs qui font des cours à l'étranger. Ils passent tout leur temps à animer des colloques et à faire des cours dans les universités privées. Je peux citer l'université Amadou Hampathé BA, l'université du Sahel, l'UCAO, etc. », dénonce le président de l'Amicale de la FSJP. L'étudiant en Master 2 d'ajouter : « Ces professeurs privilégient maintenant les universités privées au détriment de l'université publique qui les a propulsés. Aujourd'hui, s'ils sont devenus professeurs, c'est parce que le public les a recrutés. C'est ce qu'ils ont tendance à oublier. »

Malgré les menaces et le refus d'entériner la session unique, l'Amicale se dit prête à négocier avec l'administration, afin de trouver une solution. « Si on termine les cours du second semestre, on peut procéder à l'évaluation des matières non optionnelles du second semestre et celles optionnelles, à la fois du premier et du second semestre, en fin octobre. Ceci nous permettra de faire deux sessions. C'est cette même procédure que la faculté avait appliquée, l'année dernière, et ça a donné des résultats », proposent les étudiants. ■

RAMADAN ET ULCÈRE - DOCTEUR ALOYSE DIOUF, DIRECTEUR DU SNEIPS

« Quand il s'agit d'un ulcère sous traitement, il n'est pas recommandé de jeûner »

Il n'est pas recommandé aux malades d'ulcère de jeûner. Des complications du type perforation peuvent survenir.

L'ulcère gastroduodénal, aussi appelé ulcère gastrique, s'il est situé dans l'estomac, et qui se nomme ulcère duodénal, lorsqu'il se forme dans le duodénum (première partie de l'intestin grêle), est en quelque sorte des plaies en forme d'une érosion qui pénètrent profondément dans la paroi du tube digestif. Ces plaies sont souvent douloureuses. Elles entrent directement en contact avec l'acide présent dans le tube digestif. Une situation comparable à l'application d'un tampon d'alcool sur une éraflure. L'expression « ulcère gastroduodénal » englobe, en raison de la similitude de leurs manifestations, l'ulcère gastrique et l'ulcère duodénal. En ce mois du ramadan, EnQuête fait un focus sur le jeûne des personnes atteintes d'un ulcère.

Selon Docteur Aloyse Diouf, directeur du Service national d'éducation et d'information pour la santé (Sneips), quand l'ulcère est traité et déclaré guéri, la personne peut jeûner sous réserve qu'elle puisse prendre des médicaments, pendant la période. C'est-à-dire des médicaments ou des pansements gastriques, au moment du « xeuud » (repas avant l'aube) et du diner. Quand il s'agit d'un ulcère qui est sous traitement ou qui n'est pas encore guéri, il n'est pas du tout recommandé de jeûner, à cause des complications de la maladie. « Quand on jeûne, il y a une hyperacidité, une sécrétion d'acide chlorhydrique qui creuse davantage la lésion. Donc, quand celle-ci n'est pas guéri, il n'est pas recommandé à la personne de jeûner, parce que les sécrétions acides se faisant, la lésion est creusée et on peut avoir des complications du type perforation », explique Dr Diouf.

Les conséquences sont souvent les hémorragies digestives. Parce que quand ça creuse, ça va toucher les vaisseaux et cela peut créer des hémorragies digestives. « C'est ce qu'on appelle perforation et ce n'est pas souhaitable. Toutes personnes souffrant de trouble gastrique doit éviter de prendre les aliments acides, surtout au moment de la rupture du jeûne ou avant de jeûner. Quand on a des douleurs épigastriques et qu'on n'a pas eu le temps de faire la fibroscopie, il est recommandé aux personnes, au moment de jeûner, de prendre des pansements gastriques qui vont aider à neutraliser la muqueuse gastrique. Les personnes qui ont un ulcère suivi doivent voir leur médecin traitant, avant de commencer le jeûne », informe-t-il.

Près d'une personne sur dix développe un ulcère, au cours de sa vie. Dans un tiers des cas, cette maladie est la cause d'importantes douleurs lancinantes ou de brûlures. D'origine infectieuse, les symptômes sont souvent aggravés par le stress. ■

VIVIANEDIATTA

MEILLEURE PRISE EN CHARGE DES FEMMES ENCEINTES

La gratuité du fer acide folique sollicitée

Les collectivités locales veulent pérenniser les résultats sur la santé maternelle et néonatale à base communautaire dans la région de Kolda. Elles ont plaidé hier pour une gratuité du fer acide folique chez les femmes enceintes.

■ VIVIANE DIATTA

Le fer acide folique est une vitamine du complexe B fondamentale à la santé d'un bébé à naître. Il permet de prévenir certaines malformations du cerveau, du crâne et de la colonne vertébrale appelées malformations du tube neural. Il est donc important que toutes les femmes pouvant devenir enceintes prennent de l'acide folique. Étant donné que la plupart des grossesses sont imprévues, la prise d'un supplément de fer acide folique est une précaution essentielle. C'est pourquoi le maire de Vélingara, Oury Diallo, a plaidé hier pour une distribution gratuite de fer aux femmes enceintes, dans la région de Kolda.

Dans cette région, la mortalité maternelle et néonatale est très élevée. Il a fait cette demande au cours d'un atelier national de désamination du projet santé maternelle et néona-



tale à base communautaire (Smnbc). « Le projet a présenté d'excellents résultats dans la région de Kolda. Pour pérenniser cela, il faut la supplémentation gratuite des fers. Nous allons commencer par ma commune et je vais sensibiliser les autres maires pour que nous puissions mettre de façon gratuite les fers à la disposition des femmes enceintes.

Nous allons y travailler. C'est notre devoir, notre mission, je souhaite qu'on le mette aussi sur le territoire national », a plaidé Diallo.

Réduire les accouchements à domicile

Ce projet est initié depuis 2012. Il est instauré dans la région de Kolda où on retrouve tous les déterminants de la mortalité maternelle et néonatale. Selon le médecin chef du district sanitaire de Médina Yoro Foula, Docteur Boubacar Kandé, il fallait faire de sorte que les femmes ne perdent plus la vie en la donnant dans cette région. L'aspect le plus marquant, dit-il, c'est l'encadrement des communautés, la mise en place des cercles de solidarité pour femme enceinte. « Ces stratégies ont permis d'organiser les communautés, de leur faire prendre conscience de leur problème de santé. Ce projet a permis d'amorcer une certaine évolution dans l'amélioration des indicateurs

de santé. Dans le district de Médina Yoro Foula, en 2013, nous avions un taux d'achèvement des consultations prénatales de 3%. Au 31 mars 2016, nous sommes à 22% », a expliqué Dr Kandé.

Cette stratégie a concerné la communauté qui a compris qu'une femme enceinte doit être suivie de bonne heure. Parce que pour terminer une consultation prénatale, il faut démarrer tôt. L'essentiel du problème, a soutenu le médecin chef de district, c'est d'identifier précocement ces femmes enceintes et de pouvoir les orienter.

Le projet a permis aussi de réduire le nombre d'accouchements à domicile dans la région. « En 2013, on était autour de 21%, actuellement nous sommes autour de 52% d'accouchement dans les structures. Cela veut dire que les gens comprennent l'importance d'aller accoucher dans les structures parce qu'ils reçoivent les soins qu'il faut », dit-il.

Le chef de division de la Direction de la Santé, de la reproduction et de la survie de l'enfant, Docteur Aïssatou Diop, a souligné qu'ils doivent capitaliser ce qui a été déjà fait et voir les facteurs de pérennisation de cette intervention. Les résultats, dit-elle, sont très probants et ses services comptent passer à l'échelle nationale cette expérience. ■

CONDAMNÉE À LA PERPÉTUITÉ

La bande d'agresseurs avait tué sa victime pour 2 000F

La Chambre criminelle du Tribunal de grande instance de Dakar a condamné hier une bande d'agresseurs aux travaux forcés à perpétuité. Au nombre de quatre, les accusés avaient agressé mortellement un jeune pour la modique somme de 2 000 F CFA.

■ FATOU SY

Le hall du Palais de justice Lat Dior ressemblait hier, vers 13h, à une cour d'école où l'on vient de délibérer les résultats du baccalauréat où encore à une maison funéraire. Des groupes de personnes en pleurs. D'autres tentant de consoler des femmes effondrées, couchées à même le sol. Tout ce beau monde venait de sortir de la salle d'audience 4 où le président de la troisième session de la Chambre criminelle de Dakar et ses assesseurs avaient fini de vider la dernière affaire du jour. Une affaire de meurtre sanctionnée par quatre condamnations à la perpétuité. 24h après une première condamnation à perpétuité, dans le cadre de cette 3e session de la Chambre criminelle.

Ces effusions tranchaient avec l'impassibilité des accusés Mame Mor Fall Samb, Ngouda Cissé, Samba Diop et Khalilou Diagne, des habitués de l'environnement carcéral. Tous les quatre ont fait la prison à plusieurs reprises pour, entre autres, vol simple, vol avec violence, usage de chanvre indien. Le dernier nommé a même bénéficié de la grâce présidentielle en 2008. Mais à sa sortie, il a repris ses activités délictueuses. C'est ainsi que, dans la nuit du 20 au 21 novembre 2010, accompagné de ses trois acolytes, il a poignardé mortellement le jeune Doudou Matar Niang, au cours d'une agression survenue au niveau de la station de Colobane. La victime était avec un ami et leurs copines. Lorsque les deux couples ont été attaqués par la bande, Doudou Matar Niang a tenté de s'opposer. Malheureusement, il a reçu un coup de couteau au dos, avant d'être dépouillé de son



téléphone portable et de la somme de 2 000 F CFA. Les agresseurs se sont également emparés des téléphones de ses amis. Evacuée dans un premier temps au centre de santé de Colobane, la victime a été transférée à l'Hôpital général Grand-Yoff qui a refusé de l'admettre. Finalement admis à l'hôpital Principal de Dakar, après des conciliabules, Doudou Matar Niang est décédé à 6h 10mn, soit 10 minutes après son admission.

Pendant qu'il agonisait, la bande poursuivait son équipée. Arrivés au Point E, les agresseurs sont tombés sur Maurice Sambou que ses frères avaient envoyé chercher des cigarettes. Il a passé un sale quart d'heure entre les mains du quatuor qui lui a pris son pantalon et son téléphone. Ainsi, Mamadou Almon Bodian a été surpris de voir arriver son jeune frère complètement dévêtu. Lorsque ce dernier lui a confié avoir été victime d'une agression, il s'est mis avec des voisins aux trousses des agresseurs. Qui n'ont pas pu aller loin, du fait de son ivresse. Ils ont pu rattraper Samba Diop alias Bathie Dembéle, Mame Mor Fallou Samb et Khalilou Diagne qui détenait un

couteau et portait le pantalon de Maurice, avant de les conduire au commissariat du Point E. Ndouga Cissé a lui été cueilli chez lui. Devant les enquêteurs, les mis en cause avaient reconnu les faits. Ils ont réitéré leurs aveux, au moment de l'inculpation. Pour limiter sa responsabilité pénale, Khalilou Diagne, auteur du coup fatal à Doudou Matar Niang, a déclaré au magistrat instructeur qu'il n'avait pas l'intention d'ôter la vie à leur victime, mais qu'il voulait juste l'intimider.

Dénégations comme système de défense

Mais au cours de leur audition au fond, les inculpés sont revenus sur leurs déclarations. Ils ont eu la même attitude hier, à la barre, en déclarant que leurs aveux sont extorqués car ils ont été torturés. Ngouda Cissé a accusé Samba Diop de l'avoir accusé injustement, car ils avaient un différend lié à une fille. Ce dernier a tenté de corroborer la version de son co-accusé. Il a soutenu qu'il a été arrêté avec Mame Mor, alors qu'il revenait du stade. "Je revenais de Liberté 5 et

j'ai aperçu Samba Diop qui m'a demandé des nouvelles de mon grand frère. Les policiers sont venus nous réclamer nos pièces d'identité. Je leur ai dit que je l'avais laissée chez moi et ils nous ont embarqués, mais je n'ai jamais avoué", a soutenu Mame Mor. "Tout ce que j'ai dit à la police, je ne l'ai pas fait de mon plein gré, car j'ai été torturé", a soutenu Khalilou Diagne, niant même ses aveux faits devant le magistrat instructeur. Or, ironie du sort, le greffier Me Abdoulaye Tall, devant qui il avait fait ses aveux, est devenu son avocat.

Quoi qu'il en soit, le substitut Birame Sène n'a pas été convaincu par les dénégations des accusés, surtout qu'ils traînent tous un lourd passé pénal. Même si cela n'est certes pas déterminant par rapport aux faits, le maître des poursuites considère que le passé pénal permet de cerner la personnalité des accusés. Au demeurant, il les a dépeints comme des personnes "d'une extrême gravité et des dangers pour la société". Le substitut, qui a déploré le fait que Khalilou Diagne ne se soit pas amendé après la grâce présidentielle, a estimé que le quatuor "ne mérite aucune clémence, mais une sanction exemplaire". A savoir les travaux forcés à la perpétuité.

Victime baladée d'hôpital en hôpital

Mais la défense a répondu que la prison à vie est loin d'être la solution. "La perpétuité n'aura pas le mérite de ramener le défunt ni de dissuader les criminels", a répliqué Me Pape Massal Sow au cours de sa plaidoirie. Ses confrères Mes Tall et Babacar Ndiaye se sont eux aussi longuement appesantis sur l'attitude des structures sanitaires qui n'ont pas voulu prendre en charge la victime qui a fait la valse des hôpitaux de 2 heures à 6 heures du matin, avant de succomber. Pour finir, ils ont plaidé la clémence. Conseil de Khalilou Diagne, Me Tall a demandé que les faits de meurtre reprochés à son client soient disqualifiés en coup mortel. Ils n'ont pas été suivis, car les accusés ont été condamnés à la perpétuité pour association de malfaiteurs, vol en réunion commis la nuit avec violence et usage d'arme et meurtre et complicité de meurtre. ■

PRISE EN CHARGE DES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP

Le désarroi total des albinos de Ziguinchor

Dans le désarroi total, l'association des albinos de Ziguinchor estime que le moment est venu de se pencher sur leur sort pitoyable.

Dur, dur d'être albinos dans la région de Ziguinchor. Ces derniers se considèrent comme les "oubliés" de la république, ces "sans droit" que seule la mort délivre des nombreuses souffrances qu'ils endurent, chaque jour de leur vie sur terre. "Contrairement aux autres types de handicap, nous ne bénéficions d'aucun appui ou prise en charge du gouvernement, des Organisations Non Gouvernementales (ONG), des collectivités locales et des sociétés installées dans la région qui, dans le cadre de leurs responsabilités sociétales, peuvent nous venir en aide", a déploré hier Yaya Konté, le président de l'association régionale des albinos de Ziguinchor.

La carte d'égalité de chance qui devait permettre aux 45 membres de l'association d'accéder, entre autres, aux soins de santé, tarde à être effective. Du coup, ces derniers ne bénéficient de rien du tout. "Du fait des problèmes de vision, nos enfants éprouvent d'énormes difficultés pour poursuivre leur scolarité. Les enseignants, contrairement aux autres types de handicap, n'ont pas été formés pour leur prise en charge", regrette M. Konté. Entre chômage et mendicité, Yaya Konté estime que l'Etat, les collectivités locales, les ONG spécialisées dans le handicap, la protection des Droits Humains ou encore les sociétés privées doivent les appuyer dans l'organisation des journées de consultation sur le cancer de la peau. Ce qui leur permettra de connaître les types de médicaments à prendre. "Nous ne pouvons pas disposer de casquettes, d'habits en coton, de crèmes solaires ou encore de lunettes pour nous protéger des rayons solaires" souligne le président qui regrette l'indifférence générale, malgré les nombreuses démarches effectuées. ■

HUBERT SAGNA (ZIGUINCHOR)

GRANDES JOURNÉES CULTURELLES CHEIKH AHMADOU BAMBA

A l'heure de revisiter les valeurs culturelles de l'islam

Les grandes journées culturelles Cheikh Ahmadou Bamba se tiennent à Dakar les 16, 17 et 18 juillet prochain. Cet événement, qui coïncide avec l'anniversaire des 40 ans de la Daahira "Hizbut-tarqiyyah", sera une occasion pour revisiter la vie et l'œuvre du fondateur du Mouridisme dans la réhabilitation des valeurs culturelles de l'Islam.

■ AMINATA FAYE

C'est quoi le Mouridisme ? Qu'est-ce que l'islam peut apporter à l'humanité toute entière ? La Dahira "Hizbut-tarqiyyah" va aborder toutes ces questions, à l'occasion de la cérémonie de ses 40 années d'existence. Selon le responsable moral de cette Dahira, Serigne Atou Diagne, qui s'exprimait hier, lors de la conférence de presse de la Direction générale du "Hizbut-tarqiyyah", cet anniversaire sera

entièrement dédié au fondateur du Mouridisme. Il coïncide même avec les journées culturelles Cheikh Ahmadou Bamba initiées par l'Institut international d'études et de recherches sur le Mouridisme (IIERM) qui se dérouleront à Dakar, du 16 au 18 juillet prochain. Il s'agira, pour le "Hizbut-tarqiyyah" de présenter l'image authentique du Mouridisme. Cela va se faire à travers "des débats fructueux sur les clichés détracteurs, falsificateurs et malveillants qui peuvent brouiller

l'information que reçoivent beaucoup de gens", informe Serigne Atou Diagne. Ainsi, l'objectif principal de ces grandes journées est de mettre en place toutes les stratégies innovantes pour faire découvrir le Mouridisme dans "le rendez-vous du donneur et du receveur". "Les valeurs culturelles de base de l'islam réhabilitées par Cheikh Ahmadou Bamba y seront revisitées par une production de qualité", souligne le responsable moral.

Montrer la bonne image de l'islam



grande conférence sur "la philosophie islamique de la paix réhabilitée par Cheikh Ahmadou Bamba" se tiendra à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar.

Par ailleurs, ces grandes expositions seront des espaces d'échanges pour les chercheurs et universitaires. Elles enregistreront la participation d'une dizaine d'exposants. Les organisateurs de ces rencontres informent que toutes les familles religieuses du Sénégal et de la sous-région, la communauté mouride dans toutes ses composantes prendront part à ces journées, en vue de montrer la bonne image de la religion islamique. "Un Islam transtemporel et transcontinental au-delà de tous les courants qui ne sont que des émanations le plus souvent travesties des écoles juridiques de base. Nous nous retrouvons autour d'une plateforme commune à savoir : un Seul Dieu, un Seul Coran, un seul Prophète, une même direction, une même aqiqa", confie Serigne Atou Diagne. ■



ALRI ALRI Tiercé Quarté+Quinté+ ALRI ALRI

JEUDI 23 JUN 2016

LA TESTE (corde à droite)

Prix du Bassin d'Arcachon

18 Partants - Plat - 52 000 €
(34 000 000 F CFA) 1 900 M

R1 C3 - Terrain: Souple

DÉPART: 11H47

Le vélocé Octoking (2) a nettement mieux couru que ne l'indique sa modeste 7^{ème} place en dernier lieu. Performant sur toutes les surfaces, il devrait aller très loin ! Malgré sa lourde charge, Picking up Pieces (1), qui compte trois accessits d'honneur en trois sorties cette année, va tenter de lui mener la vie dure en compagnie de Good Smash (4), en progression, et de On Call Now (13), malgré sa position à l'extérieur des stalles de départ. Alleaza (3) a retrouvé la valeur qui lui avait permis de triompher, l'an dernier... Méfiance. Jugé sur ce qu'il a fait de mieux, Steel Blade (5) peut venir brouiller les cartes. Astral Merit (6) a besoin de rassurer mais sera associée ici à un certain Christophe Soumillon, d'où notre grande prudence. Sag Warum (11) fait quasiment toutes ses courses. Il essaiera de s'immiscer en bout de combinaison.

Sélection: 2.1.4.13.3.5.6.11

N	CHEVAUX	SA	CCR	OEL	JOCKEYS	POIDS	PERF.	GAINS / C	ENTRAINEURS	PROPRIETAIRES	COE
1	PICKING UP PIECES IRE	H7	4	-	J.-B. EYQUEM	61,5	2p 2p 2p (15) 0p 6p 5p 0p	161 490	L. LARRIGADE	C. LAMOTHE	4/1
2	OCTOKING E1	M4	13	①	S. RICHARDOT	60	7p 0p 5p 2p 0p (15) 4p 1p	83 230	R. MARTENS	FRANCOIS	8/1
3	ALLEAZA	F4	10	-	H. JOURNIAC	60	3p 3p 3p (15) 2p 7p 7p 1p	72 750	P. SOGORE	B.A. LTD	9/1
4	GOOD SMASH	H4	8	-	S. PASQUIER	59,5	8p 7p (15) 7p 1p 2p 4p 3p	43 300	C. DEL SANCIEZ	S.C. SRL	10/1
5	STEEL BLADE GER	M7	9	-	T. BACHELOT	58	9p 5p (15) 6p 4p 2p 0p 4p	134 650	S. WATTEL	S. MEERBUSCH	13/1
6	ASTRAL MERIT	F6	12	-	C. SOUMILLON	57,5	7p 0p 0p 0p 5p (15) 4p 0p	153 260	F. MONNIER	B. FOUCHER	14/1
7	VALENTINA YES	F4	1	-	F. GARNIER	57,5	1p 1p 3p 0p (15) 3p 7p 4p	62 450	C. GOURDAIN	I.G.G. CHIRIS	27/1
8	CRYSTAL GAZING	F4	2	-	P.-C. BOUDOT	57	5p 0p 7p 0p 1p 0p (15) 3p	51 750	J. SOUBAGNE	P. PATANCHO	21/1
9	RAGEUR	H8	8	-	D. BOUTH	57	0p 2p (15) 1p 1p 1p 5p 3p	180 140	J.-L. DUBORD	G.A.B. LTD	30/1
10	PRINCESS CHARLOTTE	F4	11	-	C. DEMURO	56,5	7p 1p 3p 0p 4p 3p 7p 4p	88 760	J. REYNIER	L.H.L. COUS	24/1
11	SAG WARUM	H5	16	-	A. BOURCEAIS	56	7p 2p 1p 2p 3p 3p 0p	66 740	N. LEENDERS	V.V.D. BROEL	19/1
12	BLACK JEWEL	H7	18	①	F. VERON	56	8p 0p 0p 0p 0p 2p 1p 3p	157 200	P. NICOT	J.J. MONTAGN	60/1
13	ON CALL NOW GB	M7	17	-	G. BENOIST	56	2p 5p 3p (15) 2p 0p 6p 6p	151 650	X.T. DEMEAULTE	S.A.R.L. PRI	6/1
14	LAULINE	F4	3	-	J. GROSJEAN	55,5	3p 7p (15) 0p 9p 4p 7p 0p	59 390	P. SOGORE	P. GAILLARD	32/1
15	SWISS MAN (IRE)	M5	15	-	M. FOREST	55,5	7p 4p 6p 2p 3p 0p (15) 1p	73 280	J. PIER GALVIN	J.I. MAGNIN	41/1
16	TRUFFLE BLACK (GB)	H5	14	-	L. LE PEMP	55	1p 2p 1p (15) 2p 3p 1p 0p	47 000	D. GUILLEMIN	M.D. MORATAL	49/1
17	SMART WHIP	H5	7	-	E. HARDOUIN	55	1p 2p 4p 1p (15) 9p 0p 3p	54 200	C. LOTOUX	E.L. GLEZIO	52/1
18	GREATOLO E1	H5	5	-	M. BARZALONA	54,5	1p 4p 7p 0p 7p 0p (15) 2p	81 230	R. MARTENS	S. FRANCOIS	36/1

1-PICKING UP PIECES IRE: Il court à la recherche d'un 1^{er} succès cette année, possède une solide expérience dans les gros handicaps... Sa place est à l'arrivée.
2-OCTOKING: Excellent compétiteur, il vaut mieux que son dernier classement. On lui a accordé un kilo de décharge... Priorité !
3-ALLEAZA: Elle avait enlevé un événement, l'an passé, à Deauville, en 39 de valeur. Affûtée, malgré la présence de ses aînés, sa chance est réelle.
4-GOOD SMASH: Il ne s'est pas si mal comporté que cela, dans un récent événement, pour sa 2^{ème} sortie de l'année. Il monte en puissance... Gare à lui !
5-STEEL BLADE GER: Lauréat d'un Quinté+ en 43 de valeur en 2014, il a un potentiel, mais il a malheureusement connu maintes interruptions de carrière ensuite. Peut refaire surface.
6-ASTRAL MERIT: Elle ne cesse de baisser sur l'échelle des poids,

après avoir connu plusieurs échecs... C. Soumillon lui sera associé dans ce lot pas exceptionnel. A ne pas sous-estimer.
7-VALENTINA YES: Affûtée, elle reste sur 2 victoires consécutives. Elle a toutefois échoué à deux reprises dans cette catégorie. Petite place possible.
8-CRYSTAL GAZING: Lauréate d'un handicap 2^{ème} épreuve, cet hiver, elle n'a pas confirmé après. Elle sera associée à P.-C. Boudot. Méfiance.
9-RAGEUR: Désormais âgé de 8 ans, il conserve encore de beaux restes mais ne possède plus aucune marge... Il tentera ici les amateurs de belles cotes.
10-PRINCESS CHARLOTTE: Elle s'est imposée avec panache, le 19 mai, dans cette catégorie. Sa marge au poids n'est plus la même et le raccourcissement de la distance pourrait la gêner. Pas simple.
11-SAG WARUM: Il fait presque toutes ses courses... Il semble

barré pour le succès là mais devrait encore fournir sa meilleure valeur. Une place est envisageable.
12-BLACK JEWEL: Il aligne les échecs depuis plusieurs semaines. Il a hérité du numéro le plus en dehors ici, ce qui complique fortement sa tâche. Pour amateurs de grosse cote.
13-ON CALL NOW GB: Il vient de prouver sa forme sur un tracé identique. Jugé sur ce qu'il a fait de mieux, il semble bien traité sur l'échelle des poids. On prend.
14-LAULINE: Elle n'a plus été revue en piste depuis une 3^{ème} place obtenue, le 13 février, à Cagnes-sur-Mer. On patiente.
15-SWISS MAN (IRE): Il se défend honorablement à l'heure actuelle, sans parvenir à vaincre. Il ne possède guère de marge... Avec un bon déroulement de course ? Il peut s'illustrer.
16-TRUFFLE BLACK (GB): En 3 apparitions publiques cette année, il a enlevé deux handicaps et

obtenu un accessit d'honneur... Pour une autre fois.
17-SMART WHIP: Il est constant cette année et vient de rencontrer un franc succès à Châteaubriant mais a été logiquement pénalisé. Dès lors, il aura ici la partie nettement moins aisée.
18-GREATOLO: Il vient de renouer avec la victoire dans un handicap de moindre valeur... Il monte de catégorie et a été logiquement pénalisé. Sa tâche semble ardue.
Résultat et Rapports ALRI
 Mardi 21 juin 2016

ARRIVEE OFFICIELLE
8.14.7.11.2
TIERCE
O: 3 617 000 F (1)
D: 424 000 F (9)
QUARTE
O: NEANT
D: NEANT
QUINTE
NEANT
CAGNOTTE: 5 417 500 F
D: NEANT

FAVORIS:
 (1) - PICKING UP PIECES IRE
 (13) - ON CALL NOW GB
 (2) - OCTOKING E1
 (3) - ALLEAZA
 (4) - GOOD SMASH

NOTRE CLASSEMENT
M.CHANCES: 1.13.2.3.4.5.6.11
MEFIANCES: 8.10.7.9.14.18
OUTSIDERS: 15.16.17
TOCARDS: 12

INTERDIT AU MOINS DE 18 ANS



UNE CAGNOTTE DE 17 583 500 F CFA EST MISE EN JEU DANS CE QUINTÉ

PMU ALRI - PRONOSTICS JEUDI 23 JUN 2016 - ALRI 11H47

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Cote Sénégal	4/1	8/1	9/1	10/1	13/1	14/1	27/1	21/1	30/1	24/1	19/1	60/1	6/1	32/1	41/1	49/1	52/1	36/1
C Paris	4/1	10/1	8/1	9/1	18/1	11/1	8/1	16/1	15/1	14/1	16/1	25/1	13/1	30/1	12/1	27/1	16/1	18/1
Turf																		
BRUNO DIEHL			2			1		4			13		3		5		6	11
YANN DAIGNEAU			5			13		6			12		11		1		4	18
G.BERNH			3			15		1			9		17		5		11	7
C.MEYER			8			2		3			13		4		1		5	6
H.DEBRUYNÉ			3			1		9			2		17		6		4	7
MARIO PUTRINO			6			1		3			2		7		15		8	13
JOHAN GERARD			17			1		2			3		7		13		6	10
LE PARISIEN			13			5		1			3		4		6		2	11
LE REPUBLICAIN			1			13		5			6		2		11		3	4
QUINTENET			2			1		4			13		3		5		6	11
AIP			1			15		8			4		13		3		2	5
SUD-OUEST			4			13		2			1		3		5		6	11
RMC			2			4		13			3		5		6		11	8
RADIO HAUTE			2			1		4			5		13		3		6	11
SCOOPYGA			1			14		13			8		4		5		2	3

Liste type	1	2	3	13	4	5	6	9	11	8	15	17	14	7	16	12	10	18
N. de fois Cités	22	21	19	18	16	15	14	12	12	10	9	7	6	6	5	2	2	1
Pts attribués:	129	118	104	90	79	67	62	26	24	22	20	17	10	10	9	2	2	1

SYNTHESE PMU.FR
FAVORIS: 1.2.3.13.4.5.6.9
OUTSIDERS: 11.8.15.17.14.7.16
DELAISSES: 12.10.18

Analyse de la Presse
Sélection: 2.1
B. Chances: 11. 5.4.3.13.6
Outsiders: 16.9.7.17.18.14.12. 8.10.15

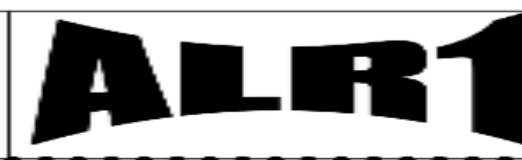
S. Rapports ALRI du MARDI 21 JUN 2016		
Combinaisons	Rapport pour 500F	Nombres
C. Gagnant	261 500	5
C. Place A	72 500	6
C. Place B	18 500	23
C. Place C	33 500	13

Coup De Cœur	1	2	3	13	18
Photo	1	2	3	13	18
Forme	7	16	17	18	13
Régularité	9	10	11	16	17
Progrès	7	13	14	16	8
Jackpot	12	17	16	15	18
Chance Régulière	5	2	4	13	1
Cités En 1er P.	2	5	3	8	6

CAGNOTTES EN INSTANCE		
JEUDI	23/06/2016	17 583 500 F
SAMEDI	25/06/2016	2 866 000 F
LUNDI	27/06/2016	2 180 500 F
MARDI	28/06/2016	5 417 500 F

Handicap divisé: Lorsqu'il y a trop de partants dans un handicap, les chevaux sont répartis en plusieurs groupes qui constitueront autant de courses.

Deux (2) courses événementielles pmu sont organisées chaque jour à travers le réseau commercial. Les mises de base restent inchangées.



LOOSE N°- ALR2 Tiercé Quarté+ Quinté+ ALR2 ALR2

JEUDI 23 JUN 2016

CAEN (Corde A Droite)
PRIX D'HOULGATE
18 PARTANTS - ATTELE
26 000 € (17 000 000 F CFA)
2 450 M- R4 C1
Terrain: BON

DEPART ALR 2:
14 H 55

ALTESSE BLUE (9) découvre un bel engagement pour remporter un nouveau succès mais il faut qu'elle reste sage. **AISANCE (15)**, remarquée en dernier lieu, et **ARLEQUINE D'EM (14)**, pieds nus, tenteront de rendre la distance. **BRIDGET LANDEMER(5)** et **ARNAQUE (3)** sont aussi des possibilités avec **ALLURE DE MALLOUET (8)**, à l'aise sur cette piste, **ACADIENNE (1)**, en regain de forme, ou encore **ANZA DU CARBONEL (17)**.
Sélection : 9.15.14.5.3.8.1.17

N	CHEVAUX	SA	FERR	DIST	DRIVERS	CHIRON	PERF.	GAINS + C	ENTRAINEURS	PROPRIETAIRES	COTES
1	ACADIENNE	F6	2P	2450	G. SIMON	1'14"8	7a 8a (15) 4a 7a 6a 4a 5a	66 520 €	B. LEFEVRE	ECURIE B. LE.	15/1
2	BRUNOISE JISCE	F5	24	2450	B. MARIE	1'14"5	5a 0a 6a 5a 6a 4a 0a 0a	72 630 €	B. MARIE	J.P. MARY	49/1
3	ARNAQUE	F6	2P	2450	A. BARRIER	1'14"	0a Da 0a 1a Da 1a (15)	72 980 €	H. LEBEC	ECURIE Y. BE.	3/1
4	VINCITA	F7	2P	2450	S. HARDY	1'15"6	3a 5a 8a 0a 0a 8a 6a	72 990 €	S. HARDY	S. MERCIER	33/1
5	BRIDGET LANDEMER	F5	2A	2450	M. ABRIVARD	1'13"	7a 2a Da 5a 0a (15) 0a Da	74 420 €	M. ABRIVARD	ECURIE J.M.L.	29/1
6	BETTY CASTELETS	F5	24	2450	C. CULLER	1'14"8	5a 3a 6a 8a (15) 1a Dm	76 210 €	C. CULLER	ECURIE D.H.L.	21/1
7	ARLANDA	F6	24	2450	G. GELORMINI	1'14"1	0a Da Da Da (15) 6a 0a	76 520 €	Mlle S. LEPEL.	O. BIN	39/1
8	ALLURE DE MALLOUET	F6	24	2450	F. BLANDIN	1'14"	3a 3a 8m 7a 4a Da 2a 5a	76 990 €	F. BLANDIN	ECURIE F. BL.	9/1
9	ALTESSE BLUE	F6	2P	2450	M. MOTTIER	1'15"	1a Da 1a Da (15) Da 5a	77 700 €	L. DANIELO	L. DANIELO	5/1
10	VENISE QUESNOT E1	F7	-	2475	A. BLANDIN	1'12"9	Dm 6m 0a 0m 0a Am Aa	103 360 €	F. BLANDIN	ECURIE F. BL.	74/1
11	BLUE STORY	F5	-	2475	P. LEVESQUE	1'12"6	0a 5a 6a Da (15) 3a 6a 1a	108 320 €	T. LEVESQUE	A. GOZLAN	27/1
12	AIMEE DE PERVENCHE	F6	-	2475	D. PIETERS	1'14"5	0a 1a 1a 4a 1a 4a 2a 2a	121 540 €	P. DERYCKE	J.W. REUGEER	22/1
13	ULISSETTE DES HAYES	F8	-	2475	M.G. BARON	1'15"4	6a 0a (15) 0a 2a 4a 5a Da	122 540 €	M.G. BARON	M.G. BARON	42/1
14	ARLEQUINE D'EM	F6	24	2475	T. LE BELLER	1'12"7	7a 3a 0a Da (15) 0a 1a 5a	124 340 €	J.P. ALLIX	ECURIE DEM	11/1
15	AISANCE	F6	-	2475	BARTHELEMY	1'13"8	5a Da 8a 0a (15) 5a 4a 2a	129 410 €	BARTHELEM	BARTHELEM	4/1
16	VERY NICE MUSIC	F7	-	2475	F. ANNE	1'14"2	3m (15) 1m 1m 2m 1m	132 880 €	F. ANNE	ECURIE F. AN.	59/1
17	ANZA DU CARBONEL	F6	24	2475	G. BLANDIN	1'13"	4a 0a 0a 2a 8a 5a 9a 8a	143 430 €	F. BLANDIN	G. BRAQUET	13/1
18	ARLESIEENNE	F6	-	2475	J.F. SENET	1'14"	Dm 0a 3a (15) 9m 4a Da	144 920 €	J.F. SENET	ECURIE E. DU.	64/1

1-ACADIENNE : Avec désormais deux parcours dans les jambes, il faut commencer à s'en méfier.
2-BRUNOISE JISCE : Elle est sur la montante, pour s'être bien comportée le 07 juin à Vincennes. Cela étant, vu l'opposition elle aura du mal à jouer un rôle.
3-ARNAQUE : Douée mais délicate, tout sera une question de sagesse.
4-VINCITA : Inconstante mais douée, a confirmé son retour en forme en se classant troisième le 10 juin à Mauquenchy sur 2850m. Bien engagée en tête, elle fait partie des chances secondaires.
5-BRIDGET LANDEMER : Elle a couru ici à CAEN le 1^{er} juin en se classant septième. Pilotée par son mentor M. ABRIVARD, et défermée, elle mérite une note de méfiance.
6-BETTY CASTELETS : Elle se donne toujours à fond et visera une nouvelle fois une place.

7-ARLANDA : Cette jument n'a pas encore montré grand-chose. Elle a effectué sa dernière sortie ici, le 09 juin. Malgré la présence de G. GELORMINI elle ne peut être considérée que comme un gros outsider.
8-ALLURE DE MALLOUET : En forme et bien placée au premier poteau, une place est dans ses cordes.
9-ALTESSE BLUE : Elle vient de s'imposer avec de la marge et semble capable de confirmer.
10-VENISE QUESNOT E1 : Elle court souvent à CAEN. Dans ce lot, ses chances sont a priori minimes.
11-BLUE STORY : Elle sera pilotée par P. LEVESQUE qui lui a donné quelques victoires. Elle va courir ferrée et va rendre 25 M. Une petite place n'est pas à exclure.

12-AIMEE DE PERVENCHE : Elle fait preuve d'une louable régularité à un bon niveau qui plus est. Dernièrement le 04 juin à AMIENS elle n'a pas été vue à son bon niveau. Rachat possible.
13-ULISSETTE DES HAYES : Ce pensionnaire de M.G. BARON vient de montrer un net regain de forme à REIMS. Elle reste tout de même un gros outsider.
14-ARLEQUINE D'EM : Alternant le bon et le moins bon, une surprise de sa part n'est pas à exclure.
15-AISANCE : Remarquée lors de sa dernière sortie, elle ne devrait plus tarder à retrouver le chemin des bonnes performances.
16-VERY NICE MUSIC : Ce grand spécialiste du trot monté a fait sa dernière course à l'attelé le 20/09/2015, ferrée. Elle ne constitue pas une priorité. Revoir.

17-ANZA DU CARBONEL : Dépendant d'une écurie en très grande forme, elle sera à surveiller pour les places.
18-ARLESIEENNE : Elle avait fait une rentrée prometteuse le 21/01/2016, et a dû à deux reprises par la suite. Tache compliquée.

Résultat ALR 2
 Du MARDI 21 JUIN 2016
ARRIVEE OFFICIELLE
2.11.1.5.6
TIERCE
O: 39 500 F (47)
D: 7 500 F (135)
QUARTE+
O: 214 500 F(3)
D: 26 500 F(13)
QUINTE+
O: NEANT
CAGNOTTE : 2 727 000 F
D: 61 500 F(37)

FAVORIS

- (3)- ARNAQUE
- (15)- AISANCE
- (9)- ALTESSE BLUE
- (8)- ALLURE DE MALLOUET
- (14)- ARLEQUINE D'EM

NOTRE CLASSEMENT

M.CHANCES: 3.15.9.8.14.17.1.6
MEFIANCES: 12.11.5.4.7
OUTSIDERS : 13.2
DELAISSES : 16.18.10

INTERDIT AUX MOINS DE 18 ANS



PM U ALR 2 - PRONOSTICS DU JEUDI 23 JUN 2016 - ALR 2 14H55

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Cote Sénégal	15/1	49/1	3/1	33/1	29/1	21/1	39/1	9/1	5/1	74/1	27/1	22/1	42/1	11/1	4/1	59/1	13/1	64/1
C Paris	16/1	53/1	4/1	36/1	30/1	20/1	40/1	9/1	5/1	76/1	30/1	22/1	42/1	12/1	3/1	56/1	11/1	76/1
Turf																		
BRUNO DIEHL			9		15			14		5		3		8		1		7
YANN DAIGNEAU			15		3			1		9		8		17		14		6
G. BERNH			3		15			9		8		14		17		1		6
C. MEYER			9		3			8		1		11		17		15		5
H. DEBRUYNE			15		14			17		9		8		1		3		1
MARIO PUTRINO			17		1			3		9		15		6		4		14
JOHAN GERARD			8		15			3		9		17		6		12		8
LE PARISIEN			1		11			8		9		3		2		15		14
LE REPUBLICAIN			3		9			15		8		7		2		13		6
QUINTENET			9		14			3		1		5		12		4		16
AIP			15		3			14		12		6		5		13		18
SUD-OUEST			9		3			15		17		8		11		6		4
RMC			15		9			14		8		3		5		13		1
RADIO HAUTE			3		15			17		1		7		5		14		2
SCOOPYGA			3		15			8		1		6		12		2		13

Liste type	3	9	15	8	14	1	17	5	6	12	4	11	13	7	2	16	18	10
N.de fois Cités	22	22	21	20	19	18	16	15	14	13	11	12	10	8	7	6	2	0
Pts attribués:	145	132	112	94	86	78	66	64	56	41	23	18	16	12	10	7	5	0

SYNTHESE PMU.FR
FAVORIS: 3.9.15.8.14.1.17.5.6
OUTSIDERS :12.4.11.13.7.2
DELAISSES : 16.18.10

ANALYSE DE LA PRESSE
 Sélection : 15 3
 B. Chances : 1 9 8 17 14 6
 Outsiders : 4 7 11 12 13 5 2
 Délaiésés 18 16 10

ALR 2 RAPPORT DU MARDI 21 JUIN 2016		
Combinaisons	Rapport 500F	Nombres
C. GAGNANT	13 500	42
C. PLACE A	4 500	39
C. PLACE B	4 000	48
C. PLACE C	7 500	25

Coup De Cœur	15
Photo	3 15
Forme	1 2 4 9 15
Régularité	15 3 8 9 1
Progrès	6 5 12 4 17
Jackpot	18 16 2 10 7
Chance Régulière	8 14 3 9 15
Cites En 1er P.	15 3 9 14 1

CAGNOTTES EN INSTANCE		
VENDREDI	24/06/2016	4 504 500 F
SAMEDI	25/06/2016	4 182 000 F
DIMANCHE	26/06/2016	11 601 000 F
LUNDI	27/06/2016	2 105 500 F
MARDI	28/06/2016	2 727 000 F

LE TROT/ La particularité des courses de trot, outre l'allure, c'est que "les chevaux les plus riches" sont considérés comme étant les meilleurs à l'instant présent. C'est une approche discutable dans le sens où "les performances passées ne préjugent pas des performances futures", mais c'est une hypothèse simple et intuitive qui est communément admise dans le secteur hippique. Ainsi, les meilleurs trotteurs portent les plus grands numéros. Le n°18 est donc sensé être meilleur que le n°1 car il a gagné plus d'argent.

ALR 2

MOTS FLÉCHÉS • N° 1502 (FORCE 4)

PIROUETTE	BOURRICOT	TRADITIONS COLLECTIVES	SE SOULE (SE)	PERFORÉS	FACE DE DÉ
CARNIVORES	VISCÈRE	ENLEVER L'EAU	PRONOM POUR SOI	ECHAPPÉS	
GRANDES OUVERTES		EXPÉDITION			
ACCLIMATION		PEINTURE OU CINÉMA			
	À LUI		POURCENTAGE		
	APRÈS TIC		TRAITÉE AVEC EGARDS		
ENTRACTE					HABILLEMENT
UN TON PLUS BAS QUE RE					
	DOCUMENT DE NOTAIRE		POINT CARDINAL		
	ŒUVRE MUSICALE		PALMPIÈDES		
LAC D'ÉCOSSE		IL EMMÈNA L'ARCHE			PESSIMISME EXCESSIF
PIED NOUVEUX		ASSOCIÉ AU JEU			
		GROSSI			
		RELATIF À LA NAVIGATION			
SOLDAT AÉROPORTÉ	FURIEUX			C'EST LUI	
	APPLIQUÉES			COLÈRE DE JADIS	
		LIQUIDE DES CONIFÈRES			
		ÉNERVA			
VIEILLE PANTOUFLE			SE MARRE		
NOTE EN BAS DE PAGE			RÈGLES DOUBLES		
	PLUS JEUNE		QUESTIONNAIRE DE MAGAZINE		
	ISSU		MONTECULE DE SABLE		
PAYS DE REYKJAVIK				POUR TOI	
NI ENFANT NI ADULTE				GAINÉ À LUNETTES	
		OCCASIONNER			DÉMONSTRATIF PLURIEL
		PAS MAUVAIS			
PAS FURAL				FAUX	
REFUS FORMEL				ENVOI DE POSTULANT	
		REFUSE UN JURE AVANT LE PROCÈS			
FAIT DES DÉTOURS			EXISTENCES		

horoscope

Bélier
 ☼ **Relationnel** : vous serez moins patient et donc plus expéditif dans vos échanges avec les autres. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous vous efforcerez de gérer au mieux votre activité et vous devrez être organisé. ▼ **Bien-être** : avancez à votre rythme et ne surestimez pas de vos forces.

Taureau
 ☼ **Relationnel** : vous irez avec une certaine facilité vers les autres et vous serez heureux de faire de nouvelles rencontres ou d'accepter les invitations. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous devrez gérer une problématique financière ou administrative. Pour d'autres, vous aurez besoin de modifier votre façon de travailler. ▼ **Bien-être** : vous aurez l'occasion de dépasser tout état de stress.

Gémeaux
 ☼ **Relationnel** : vous éprouverez le besoin d'aller plus loin dans un échange ou une relation. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous irez au bout de toutes vos entreprises et vous ne ferez rien qui pourrait venir bloquer votre situation. ▼ **Bien-être** : vous serez amené à puiser dans votre réserve d'énergie.

Cancer
 ☼ **Relationnel** : vous aurez besoin de vous lier. Pour d'autres, ce mercredi sera propice au dialogue. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : optez pour le travail d'équipe. N'hésitez pas à déléguer, histoire de vous libérer un peu de temps ou d'alléger votre charge de travail. ▼ **Bien-être** : pour être au top, vous devrez évoluer dans un environnement propice à l'équilibre.

Lion
 ☼ **Relationnel** : vous miserez sur la douceur et de partage. Pour d'autres, les habitudes seront au rendez-vous. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous serez assez logique dans votre manière d'avancer dans vos actions. ▼ **Bien-être** : vous ferez attention à vous.

Vierge
 ☼ **Relationnel** : vous chercherez à passer un peu de temps avec vos enfants ou avec votre moitié. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : belle journée pour les projets en tout genre et donc pour vous ouvrir à la nouveauté. ▼ **Bien-être** : vous serez en accord avec vous-même.

Balance
 ☼ **Relationnel** : vous vous efforcerez de consolider un lien d'amitié ou vous profiterez de ce mercredi pour régler une situation familiale. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : tout vous obligera à aller au bout de vos actions et donc à ne rien négliger. ▼ **Bien-être** : un petit risque de fatigue.

Scorpion
 ☼ **Relationnel** : encore une belle journée pour aller au contact des autres. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : mercredi propice aux actions diverses ou aux petits déplacements, voire aux rendez-vous en tout genre. ▼ **Bien-être** : vous serez en pleine possession de vos moyens.

Sagittaire
 ☼ **Relationnel** : vous serez peut-être un peu plus possessif avec les autres. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : belle journée pour faire preuve d'organisation et de méthode. Pour certains, vous aurez l'occasion de reprendre votre situation en main. ▼ **Bien-être** : vous connaîtrez vos limites et surtout les besoins de votre corps.

Capricorne
 ☼ **Relationnel** : vous serez plus sensible aux gestes d'affection de votre entourage ou vous serez plus démonstratif. En famille, le ton monte. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous saurez parfaitement exprimer vos idées. Pour d'autres, vous ne devrez pas camper sur vos acquis. ▼ **Bien-être** : belle journée pour faire le point sur vos aspirations personnelles.

Verseau
 ☼ **Relationnel** : vous aurez envie d'évoluer dans un environnement propice à la douceur et à la bonne humeur. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous évoluerez à votre rythme et rien ne pourra venir perturber dans vos actions. ▼ **Bien-être** : vous serez assez attentif aux besoins de votre organisme.

Poissons
 ☼ **Relationnel** : journée agréable pour voir un ami ou pour élargir votre cercle de relations. ☺ **Quotidien / Boulot / Argent** : vous aurez besoin d'être motivé par des projets concrets. ▼ **Bien-être** : les autres contribueront à votre bonne humeur.

Solutions

MOTS FLÉCHÉS N° 1501

S	C	A	O	D					
V	I	O	L	E	N	T	S	U	N
M	I	E	L	S	E	R	P	E	
V	I	S	U	S	A	E	L	U	
L	E	A	D	E	R	S	I	F	
L	I	A	N	E	S	E	T	C	
T	U	T	A	M	I	R	A	L	
T	U	I	M	M	U	N	I	T	E
D	E	V	I	E	E	P	A	N	
M	E	M	E	S	S	T	E	T	
E	N	B	L	E	S	S	E		
A	F	R	I	C	A	I	N	A	S
L	I	M	A	I	N	E	T		
K	O	E	N	L	A	I	D	I	S
R	O	U	E	U	S	I	N	E	
F	A	U	S	S	E	R	T	E	R
L	I	E	T	A	X	E	E	S	

SUDOKU N° 1169

2	7	5	4	9	1	3	6	8
9	3	6	5	8	2	4	1	7
4	1	8	7	6	3	5	2	9
8	4	2	1	3	9	7	5	6
6	5	1	2	4	7	8	9	3
3	9	7	6	5	8	1	4	2
5	2	4	8	7	6	9	3	1
1	8	3	9	2	4	6	7	5
7	6	9	3	1	5	2	8	4

SUDOKU N° 1170

	6					2	1	
		7		3			5	6
9				8		1		
	2	1	9			3	8	
	4			2			7	
			9	1				
			7	5	3		4	9
8				4				

HEURES DE PRIÈRES

HEURES DE MESSE	HEURES DE PRIÈRES MUSULMANES
• Cathédrale : 7H	• Fadiar : 05:42
• Martyrs de l'Ouganda : 6H30-18H30	• Tisbar : 14:15
• Saint Joseph : 6h30 - 18h30	• Takussan : 17:00
	• Timis : 19:49
	• Guéwé : 20:49

MOTS MÉLÉS EXPRESS N° 772

Cet acteur a joué dans

- ABRITÉ
- ACHAT
- AGITER
- ALIMENT
- BACHÉE
- CHANDAIL
- CITADINE
- COMÉDIEN
- CONTE
- CROYANT
- DESERTANT
- DISCUTE
- EDUQUE
- ENFUME
- ENRICHIR
- ETIREUSE
- EXCEPTER
- EXISTER
- FÉODAL
- FILMER
- FORAGE
- FOUILLE
- FRÉROT
- FROTTER
- GENTIL
- GIRAFEAU
- GRELEUSE
- GRONDER
- HATIVE
- LIQUEFIEE
- MAROCAIN
- MODESTIE
- NITRITE
- OCREE
- CRVET
- PAPAYER
- PEIGNE
- PRINCIPAL
- ROYAL
- SALOPETTE
- SECTE
- SOCIALE
- TEXAN
- TOTALE
- VOUTANT

D	E	S	E	R	T	A	N	T
P	L	I	A	D	N	A	H	C
L	A	L	I	M	E	N	T	B
S	A	T	N	A	Y	O	R	C
O	E	P	E	E	H	C	A	B
C	N	L	I	T	E	N	E	G
I	S	E	C	T	E	I	A	
A	D	R	O	I	N	O	T	Y
L	A	N	R	T	U	I	E	O
E	T	T	A	E	E	A	R	R
N	E	I	F	R	A	U	N	E
E	N	C	H	R	A	Q	E	A
A	E	E	E	T	U	I	R	I
E	E	S	D	I	D	D	O	G
T	N	U	N	V	E	E	C	N
U	R	O	E	T	M	A	E	
O	I	R	R	S	T	O	I	X
S	C	I	G	O	E	C	N	O
I	H	T	R	U	P	R	A	E
D	I	E	E	A	C	E	X	P
R	R	L	E	L	E	T	E	
F	E	A	E	F	A	P	T	E
E	F	T	U	A	S	A	N	R
E	I	O	S	R	S	P	A	R
E	L	T	E	I	E	A	T	E
T	M	L	S	G	X	Y	U	T
I	E	U	I	E	A	E	O	T
R	R	V	F	U	D	R	V	O
B	U	R	R	N	O	O	R	
A	L	A	D	O	E	F	M	F

MOTS MÉLÉS • N° 771

Cité d'Argentine, ville la plus méridionale du monde

USHUAIA

AFFAIRE DÉESSE MAJOR

Pour que nulle n'en ignore !

Ce qu'il est convenu d'appeler "l'affaire Déesse Major", a enfin connu son épilogue. Suite à une plainte du Comité de défense des valeurs morales (Cdvm), coordonné par Ouztas Adama Mboup, notre compatriote aura été momentanément privée de liberté, au grand dam de sa famille et de ses fans. L'"attentat à la pudeur et l'atteinte aux bonnes mœurs", ne sont ni des inventions du Procureur de la République Serigne Bassirou Guèye, ni celles du Commissaire de la Sureté Urbaine El Hadji Cheikh Dramé. Mais bien des transgressions dûment spécifiées dans notre Code Pénal, et qui auront été la source de référence des uns, pour se plaindre, et des autres, pour donner droit à une requête. Le tout se jouant sur un sacro-saint théâtre d'opération appelé "Etat de droit". Au grand dam, naturellement, de celle que le Destin aura placée dans l'épicentre de 72 heures d'un singulier branle-bas judiciaire.

Ce n'est pas trahir un secret (de Polichinelle) que de rappeler que Déesse Major avait déjà fait l'objet d'une première plainte, en 2014, pour les mêmes incriminations, et à l'initiative du même "Comité". Lequel lui reprochait de s'être affichée dans une tenue vestimentaire qualifiée "d'indécente et attentatoire aux bonnes mœurs", à l'occasion du "Show of the Year", du 18 octobre 2014, au Stade Iba Mar Diop. Le vice-président de l'Organisation islamique JAMRA, Mame Mactar Guèye, avait ensuite été sollicité par l'avocat de l'artiste, notre ami Maître Ousmane Séye, pour "que l'on fasse preuve de bienveillance". Ce dernier, en toute bonne foi, croyait que JAMRA, réputée "wéex dunx" (avoir bon dos) était derrière tout cela ! Après s'être ravisé, à la faveur de notre échange téléphonique, Me Séye se déchargea aussitôt de sa robe d'avocat, préférant user de ses prérogatives de "frère aîné", pour me sommer d'offrir mes bons offices, entre la rappeuse et les plaignants ! Ce que j'acceptais volontiers. Car, JAMRA, au-delà de ses postures (non-négociables) de défense résolue du précieux héritage spirituel que nous ont légué les grandes figures de l'Islam qui reposent en terre sénégalaise, a toujours eu à cœur de privilégier le dialogue, dans notre société réputée pour sa tolérance légendaire et sa bonne convivialité, transcendant ses particularismes.

Le mercredi 29 octobre 2014, à 16h, je recevais donc (à sa demande) Déesse Major. Spontanément, je me fis d'abord le devoir de lui prodiguer quelques conseils fraternels. En commençant par la rassurer, par rapport à l'idée que nous faisons de son art. Je lui expliquais que JAMARA n'avait absolu rien contre sa



Déesse Major

musique, le Rap. Bien au contraire, comme en atteste les excellents rapports que nous avons toujours entretenus avec des leaders bien en vue du milieu Hip-hop. Je lui expliquais à quel point le défunt fondateur de JAMRA, Abdou Latif Guèye, était "à tu et à toi" avec Bill Diakhou, Big Dee et Bibson. Pour la simple raison que JAMRA a souvent noté une curieuse similitude entre les textes que développent certains rappeurs locaux et les valeurs sociétales que JAMRA a toujours défendues, exhortant notamment les jeunes à avoir foi en leur avenir, à refuser la fatalité et la facilité, et à rejeter le mimétisme occidentale, etc. Au point qu'avant son rappel à Dieu, avec la complicité des trois rappeurs susnommés, une maquette sonore – où Latif Guèye avait accepté volontiers de donner de la voix – avait même été esquissée, en 1999, dans le studio d'enregistrement du Super Etoile de Youssou Ndour, alors sis à l'emplacement actuel de la Tfm, aux Almadies.

Poursuivant mon "xutba" (sermon) j'invitais Déesse Major à se référer aux parcours artistiques de ses aînées, comme Coumba Gawlo Seck, Fatou Guèweul, Kiné Lam, etc., qui ont acquis leurs lettres de noblesse et une notoriété internationale, sans jamais avoir à porter un slip sur scène – comme elle l'a fait au Stade Iba Mar Diop. Et qu'elle pouvait monnayer dignement son talent sans avoir à dégrader son image de femme, devant un auditoire souvent constitué d'adolescents. En concluant, je la "suppliais" de songer surtout à ses futurs enfants ! Cette ère de hautes technologies permettant de numériser, d'archiver et de conserver, pendant des décennies, dans les réseaux sociaux des produits audiovisuels, accessibles à tous !

Je fus rempli d'une grande gêne par les chaudes larmes que versait Déesse Major. Elle m'émut davantage en m'apprenant qu'elle s'ap-

pelait en réalité Ramatoulaye Diallo, qu'elle était issue d'une famille musulmane et qu'un de ses oncles serait même un Imam dans une mosquée bien connue. Cette brèche spirituelle, qu'elle avait ainsi ouverte, me permit de lui rappeler que son prénom est originaire d'un des attributs de Dieu : "Rahmatou Lahi", qui renvoie à la miséricorde divine. Et, me référant à un enseignement mémorable du défunt grand prédicateur, El Hadji Ibrahima Sakho, je lui démontrais que quand on a la chance de porter un si précieux nom de baptême, on ne peut pas se permettre n'importe quoi. Car, le retour de bâton est automatique ! A l'instar d'ailleurs de ceux qui portent des prénoms du Messenger d'Allah: ils ne sont pas "libres" non plus...

Elle m'apprit qu'elle était orpheline de père et de mère. Qu'elle avait perdu ses deux frères et sa cousine, dans le naufrage du bateau "Le Joola", qui avait endeuillé le Sénégal en 2002. Que sa mère, sous le choc, avait succombé quelques mois plus tard, emportée par une crise cardiaque... Je pus alors découvrir une Ramatoulaye Diallo fille-de-bonne-famille, ayant eu une enfance difficile. Mais que des "idoles-références" occidentales, comme Rihanna ou Beyoncé, semblaient avoir retourné la tête !

Lorsqu'elle eut séché ses larmes, elle révéla avoir été loin de s'imaginer que sa mise vestimentaire au "Show of the Year" allait susciter autant de réprobations. Elle exprima ses sincères regrets, et me demanda ce qu'elle pouvait concrètement faire pour que la plainte du Cdvm fût retirée. Parce que sa famille ne dormait plus, que ses amis et proches étaient inquiets, etc. Je lui suggérais – étant donné qu'il lui était humainement impossible de faire le tour de toutes les concessions familiales et de toutes les cités religieuses du Sénégal, pour se

confondre en regrets - de présenter, par le biais d'une déclaration publique, ses excuses à tous ses compatriotes qu'elle aurait heurtés dans leurs sensibilités religieuses. Et surtout de promettre dans sa lettre, comme le conseil l'Islam pour tout acte de repentance, de ne plus récidiver. Ce qu'elle fit volontiers. Sa déclaration d'excuse publique, manuscrite, une fois authentifiée au bas de la page par sa propre signature et le numéro de sa pièce d'identité, fut largement, par mes soins, envoyée à toute la presse et postée par mail à son avocat, Me Ousmane Séye. Celui-ci, enthousiaste, me témoigna de sa satisfaction, après le compte-rendu que Déesse lui avait fait de notre entretien. Je crus également utile de garder un fac-similé de sa lettre d'excuses publiques, bien en vue sur mon mur facebook, afin que nulle n'en ignore. Et la page fut tournée,

Mais j'étais loin de m'imaginer que le calvaire dont venait d'être déchargée Déesse Major allait se retourner, tel un boomerang, contre ma modeste personne ! En effet, le fait d'avoir ainsi permis à Déesse Major, sur sollicitation de son avocat, de se réconcilier avec ses compatriotes, me valut une volée de bois verts du Cdvm, particulièrement de mon ami Ouztas Adama Mboup, coordonnateur dudit comité... (Je ne m'étendrais pas davantage sur cet épisode, la "crise" ayant été gérée à "l'interne" grâce à l'entregent d'Imam Massamba Diop, Président exécutif de JAMRA).

Mais toujours est-il que deux ans plus tard, estimant que la rappeuse, plutôt que de faire amende honorable, continuait de plus belle ses prestations exhibitionnistes (cf. sa dernière vidéo-snapchat), le même "Comité" est (re)monté au créneau, en saisissant cette fois-ci directement le Procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Dakar, Serigne Bassirou Guèye. Lequel a envoyé un "soit-transmis" au Commissaire de la Sûreté urbaine de Dakar, El Hadji Cheikh Dramé, qui a finalement procédé à l'audition de Déesse Major, avant de la mettre aux arrêts le vendredi 17 juin 2016. Il est donc évident (comme j'ai eu à le signifier à certains de ses proches, qui m'ont interpellé le jour de son arrestation) que j'ai fait de mon mieux pour lui éviter cette nouvelle mésaventure. Mais, on ne peut pas être plus royaliste que... la Reine!

PS : Après son élargissement, intervenu ce 20 juin 2016, suite au retrait de la plainte du Cdvm, je suis heureux d'apprendre que notre "Déesse national" a décidé de changer de garde-robe ! Je ne peux que l'en féliciter, tant il est vrai qu'il n'est jamais tard pour bien faire ! [Sans oublier bien sûr de remercier Ramatoulaye Diallo, pour le sincère témoignage qu'elle a eu à faire à mon égard, dans sa dernière interview-vidéo, du 21 courant, à Seneweb.com]. ■

MAME MACTAR GUËYE
Vice-Président de JAMRA
ongiamra@hotmail.com

La procédure d'émigration et d'immigration aux Etats Unis !

Dans les heures qui viennent, une cinquantaine d'Africains vont subir ce qu'on appelle : "La reconduction à la frontière différente de l'expulsion". Et parmi ces gens figurent une vingtaine de sénégalais.

Pour partir aux Etats Unis, ça demande une certaine procédure particulière.

L'erreur des sénégalais, ils entrent légalement dans ce pays mais ils y restent illégalement.

Qu'est-ce-que ça veut dire? J'en arrive!

-Les autorités américaines ne donnent jamais pour la première fois un visa de long séjour.

-Ce qu'ils font, elles peuvent t'octroyer un visa de 6mois voire une année. Mais...mais...mais une fois ces visas de courts séjours terminés, vous devrez sortir du territoire américain, par exemple aller au canada ou le Mexique et redemander à entrer une nouvelle fois. C'est en ce moment que la personne pourra avoir la chance d'avoir un visa de longs séjours comme 10ans.

Ainsi on peut dire s'il y a une centaine de sénégalais qui sont aux Etats unis, les quatre-vingt-dix sont en situations irrégulières.

Il est opportun donc pour nos frères de connaître les lois sur l'émigration et l'immigration avant d'engager leur vie.

Attention aux erreurs d'appellation entre "Reconduction à la frontière et l'expulsion".

Expulsion : C'est quand le migrant a violé sévèrement les lois du pays d'accueil comme par exemple : Tuer quelqu'un, tenir des propos outrageants, vendre de la drogue...etc

Et dans ce cas, la personne va être expulsée et ne pourra revenir dans le pays qu'après une période de 5ans.

Reconduction à la frontière : Ici par contre l'erreur n'est pas sévère car la seule infraction, c'est de ne pouvoir détenir des titres de séjours te permettant de circuler librement et de rester dans le pays d'accueil. Et dans ce cas, même si tu es reconduit, tu pourras chers camarades, du jour au lendemain demander un visa et retourner.

En définitive, l'expulsion est plus sévère que la reconduction à la frontière. Ainsi le fait d'utiliser mal les termes, en droit des Migrations, on estime que ça peut violer les droits des migrants ; donc Attention !

Cet article, chers sénégalais, est rédigé non pas pour critiquer mais pour éveiller.

Merci de votre aimable compréhension. ■

PAR DR. CHEIKH ADIOUMA KANE,
Spécialiste des questions migratoires
et droit des migrants
cheikhadiouma@gmail.com

FOOT - PAPE ALIOUNE NDIAYE (MILIEU DE TERRAIN DU SÉNÉGAL)

"Je n'ai jamais été impatient"

2016 est un an de grâce pour le milieu de terrain des Lions, Pape Alioune Ndiaye "PAN". Après avoir terminé meilleur buteur de son club, Osmanlispor, qui a fini 5e du championnat turc synonyme de préliminaires en Ligue Europa, le joueur formé à l'Institut Diambars a enfin célébré sa première titularisation en sélection sénégalaise sous l'ère Aliou Cissé. Badou, pour les intimes, ancien de Bodo Glimt (D1, Norvège), revient sur les moments forts de ce tournant de sa carrière internationale et celle en Super Lig.

PAR OUSMANE LAYE DIOP

Vous avez vécu votre première titularisation en sélection contre le Burundi (4 juin dernier).

Qu'est-ce que cela vous fait après avoir pris votre mal en patience ?

Cela ne fait rien d'autre à part une très grande fierté. C'est un énorme plaisir que de jouer pour son pays, son équipe nationale. Evidemment, le chemin à parcourir en sélection est encore long, donc je reste très lucide. Ceci dit, il y avait déjà ma première titularisation durant le Mandela Challenge. Le match contre le Burundi n'est qu'une première en match officiel ; il y en aura d'autres. Je n'ai jamais été impatient, je savais qu'il fallait juste travailler tout en étant confiant en l'avenir. Ce qui est fait.

Vous avez pratiquement toujours été convoqué par Aliou Cissé sans entrer en jeu. N'étiez-vous pas frustré de rester sur le banc pendant tout ce temps ?

Il était plutôt question de prendre mon mal en patience. Je savais que tôt ou tard, mon heure allait arriver. Bien sûr, ce n'est jamais évident pour un joueur professionnel qui a quelque chose à faire valoir de rester sur la touche. L'essentiel était pour moi de continuer à travailler, de rester concentré sur mes objectifs, constant dans mes efforts pour ne pas décevoir quand arrive le moment.

La phase des qualifications se passe bien, comme ce fut le cas avec la grosse équipe de 2012.

N'avez-vous pas peur de ce syndrome, c'est-à-dire de phases finales catastrophiques ?

Pas du tout ! Nous n'avons pas peur d'une élimination au premier tour comme en 2012. Nous n'y pensons même pas. Le contexte est assez différent, le groupe n'est pas le même. Dans un coin de notre tête, nous sommes conscients que l'attente du peuple est très forte. Ce que je peux dire, c'est que nous allons nous donner corps et âme pour représenter dignement le Sénégal à la prochaine Coupe d'Afrique des nations (Can). Il y a un groupe qui se dessine,



plus exigeant ? Les Turcs ou les Sénégalais ?

Ce n'est pas la même chose de jouer pour son club et sa sélection.

"Il y a un groupe qui se dessine, qui est en train de naître. Il faut juste veiller à ne pas mettre la charrue avant les bœufs"

qui est en train de naître. Il faut juste veiller à ne pas mettre la charrue avant les bœufs. Il n'y a pas de quoi s'enflammer. Restons lucides et laissons le groupe progresser tranquillement.

Justement, cette attente du public est-elle gérable pour vous ?

C'est une forme de pression et c'est à nous de la positiver. De toute façon, elle est là quotidiennement et se présente sous différentes manières, que ce soit en club ou en équipe nationale. C'est à nous de nous l'approprier et de la transformer en une charge positive. Mais il n'y a aucune véritable inquiétude. Tout le monde sait que le public sénégalais est toujours avec ses joueurs.

Des deux publics, lequel est le

C'est assez difficile de les comparer. Ils ont presque tous les deux la même manière de nous mettre la pression. Maintenant, être un professionnel, c'est aussi savoir gérer la pression de telle manière qu'elle ne nous paralyse pas.

Vous êtes le meilleur buteur de votre club turc Osmanlispor avec 11 buts en 30 titularisations sur les 34 matches disputés. Avec le recul, comment vous jugez votre saison en 'Super Lig' ?

Je suis très content de ma prestation de cette année avec mon club Osmanlispor. Pour un milieu de terrain, je trouve que c'est une bonne saison. Bien sûr je vise plus haut. Avec ces statistiques, je suis sûr que je serai très attendu l'année prochaine, ainsi que toute l'équipe.

C'est à moi de bien me reposer et de bien me préparer pour un prochain exercice qui va sans doute être beaucoup plus difficile. Nous sommes une très bonne équipe : la preuve, nous sommes cinquièmes devant de grosses écuries du championnat turc comme Galatasaray. Cette progression fait qu'on entre dans les plans des plus grandes équipes qui se soucient de notre évolution.

Après cette saison, est-ce que vous avez reçu des propositions d'autres clubs plus cotés ?

Pour dire vrai, ce n'est pas cela qui manque. Que ce soit en Turquie ou en dehors. Je ne maîtrise pas tous les tenants et les aboutissants car il y a d'autres gens, dont c'est le métier, qui s'en occupent. Mais laissez-moi vous dire que cette phase n'est pas évidente. C'est l'une des périodes les plus sensibles, les plus délicates dans la carrière d'un footballeur. Nous réfléchissons tranquillement pour faire le choix le plus judicieux. Bientôt, nous allons faire une évaluation et ils me diront tout ce qu'ils ont.

Peut-on avoir une idée des clubs qui ont manifesté leur intérêt ?

En tant que professionnel, je ne peux pas m'avancer là-dessus car je suis sous contrat avec mon club, que je respecte beaucoup du reste. Bientôt, il sera l'heure de dresser un bilan comme j'ai dit et nous verrons.

Il y a beaucoup de spéculations sur votre position exacte. Vous évoluez à quel poste ?

Mon poste de prédilection, c'est numéro 6, milieu de terrain défensif. Mais il m'arrive d'évoluer en tant que numéro 8 (relayeur), 10 (meneur de jeu) ou en position excentrée. J'ai même dépanné mon équipe en tant qu'avant-centre. Dieu merci, c'est tout heureux que je sois polyvalent.

Comment passez-vous vos vacances ?

En famille et entouré de mes amis. C'est ce qui me manque le plus quand on est en pleine saison. Donc une fois ici, j'en profite le maximum possible. ■

FOOT - MERCATO DES LIONS

Alfred Ndiaye négocie avec Villarreal

(Info Gradins.net) Ça commence à bouger du côté des Lions. En Premier League, en Bundesliga, au Calcio, les Sénégalais ont tous des touches dans ces championnats. En Liga espagnole, c'est Alfred Ndiaye qui alimente le marché des transferts en attendant que d'autres joueurs entrent en piste. Selon Marca, dans sa livraison de ce lundi, le puissant milieu défensif et/ou défenseur central des Lions est en négociations avancées avec Villarreal. "Ndiaye négocie depuis plusieurs jours avec Villarreal. Jusqu'à présent, aucun accord économique n'a été trouvé, étant donné que les exigences de Betis sont élevées", écrit Marca qui cite Dario de Sevilla. "Même la possibilité d'inclure Thomas Pina dans la transaction semble compliquée", ajoute la même source. "Dans tous les cas, le Betis est clair : le montant à recevoir est de 20 millions d'euros (13 milliards F Cfa) pour racheter la clause de Ndiaye. Soit c'est Pina et 8 millions d'euros (5,25 milliards de F Cfa)", croit savoir Marca. "Ndiaye, quant à lui, ne refuse pas une équipe de première classe dans la Ligue espagnole et également l'opportunité de jouer la Ligue des Champions (Ndlr : Villarreal a terminé 4e du championnat et disputera donc les préliminaires de la Ligue des champions)", poursuit le journal espagnol. Alfred Ndiaye a disputé cette saison 34 matches de Liga pour autant de titularisations, 2 buts avec le Betis Séville.

EQUIPE DE FRANCE

Cantona détruit Deschamps... en finesse !

Ce n'est un secret pour personne, Eric Cantona ne porte pas Didier Deschamps dans son cœur. La légende de Manchester United, qui avait accusé le sélectionneur de l'équipe de France d'être un raciste pour ne pas avoir retenu Hatem Ben Arfa et Karim Benzema pour l'Euro 2016, a de nouveau glissé un énorme tacle à son ancien partenaire chez les Bleus. Consultant pour Eurosport, Cantona s'est servi de l'épisode Joachim Löw, qui s'est distingué en se sentant les doigts après s'être mis les mains dans son slip face à l'Ukraine (2-0), pour dézinguer le Basque. "L'Allemagne, l'affaire des testicules... Leur entraîneur a été filmé les mains dans son pantalon. Est-ce une bonne chose ? Oui ! Ça prouve qu'il a des couilles, au moins ! Contrairement à d'autres entraîneurs que je connais... Il ne se grattait même pas, il a simplement réajusté, vérifié que tout était là", a lâché le Français dans une de ses chroniques. Une attaque à peine masquée à l'encontre de Deschamps, pleine de finesse et de subtilité...

Copa America - Demi-finales
Nuit de mardi à mercredi
01h USA - Argentine
Nuit de mercredi à jeudi
00h Colombie - Chili

FOOT - EURO 2016

La Croatie renvoie l'Espagne vers l'Italie

Menée à Bordeaux, la Croatie, sans Modric et Mandzukic, renverse l'Espagne et remporte la finale du groupe D, avec un Perisic passeur et buteur. L'Espagne, qui a manqué un penalty (Sergio Ramos), affrontera l'Italie en huitièmes.

L'Irlande du Nord qualifiée

Le deuxième but nord-irlandais en fin de match face à l'Ukraine (2-0), il y a quelques jours, prend une énorme ampleur. Il permet à la formation bri-

tannique de se qualifier pour les huitièmes de finale de l'Euro pour la première participation de son histoire. En effet, les hommes de Michael O'Neill sont assurés de finir parmi les quatre meilleurs troisièmes de la phase de groupes grâce à la différence de buts (ils devançant l'Albanie et la Turquie). Si mercredi (19h), ni la Suède ni l'Eire ne remportent leur match (respectivement face à la Belgique et l'Italie), l'Irlande du Nord affrontera la France. (LEQUIPE.FR)

RÉSULTATS

Hier

Ukraine - Pologne 0-1
Irlande du Nord - Allemagne 0-1
Croatie - Espagne 2-1
République Tchèque - Turquie 0-2

Aujourd'hui

16h Hongrie - Portugal
Islande - Autriche
19h Italie - Irlande
Suède - Belgique

BRÈVES

FOOT - TIRAGE DES DEMI-FINALES DE COUPE DU SÉNÉGAL

Ce sera NGB contre Suneor

On savait qu'il y aurait un choc entre clubs de l'élite au tableau des demi-finales de la Coupe du Sénégal 2016 puisqu'il y en a trois parmi les quatre. L'inconnue était : quelles sont les équipes qui allaient constituer ce duel ? Le verdict est tombé hier. Et ce sera entre le club de Niary Tally-Grand Dakar-Biscuiterie (NGB) et la Suneor de Diourbel au stade Demba Diop. Dans l'autre affiche, le Casa Sport de Ziguinchor (Ligue 1) va accueillir Yeggo Foot Pro (Ligue 2). Les matches sont prévus le 2 juillet prochain.



JEUDI 23 JUIN 2016

LA TESTE (corde à droite)

PRIX DU BASSIN D'ARCACHON

Tiercé Quarté+ Quinté+

52 000 €
(34 000 000 F CFA)



VOS PROGRAMMES EN PAGES 8 ET 9

18 Partants - PLAT - 1.900m

R1 C3 - Terrain : Souple

COURSE 1

DÉPART : 11H47